

UNIVERSITE PARIS III - SORBONNE NOUVELLE  
UFR : ILPGA

N° attribué par la bibliothèque

□□□□□□□□□□

THESE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS III

Discipline: Sciences du Langage

présentée et soutenue publiquement le 22 novembre 2004

par

**Gilles POLIAN**

**ELEMENTS DE GRAMMAIRE  
DU TSELTAL**

Thèse dirigée par **M. Georges Rebuschi**

**Jury:**

- M. S. Delancey
- Mme C. Grinevald
- M. J.-L. Léonard
- Mme A. Monod-Béquelin
- M. G. Rebuschi

## Chapitre VI

### Structure de la phrase : ordre des constituants, focalisation et topicalisation

Dans ce chapitre, nous allons aborder la question de la structure de la phrase simple, composée d'un prédicat et d'arguments nominaux, ainsi que de l'ordre des constituants : le problème de l'ordre supposé « non-marqué », et des différents ordres « marqués », éventuellement associés à d'autres ressources morphologiques, qui codent des opérations sémantico-pragmatiques telles que *topicalisation* et *focalisation*.

#### 6.1. Préliminaires

##### 6.1.1. Optionalité des arguments

En général, la relation entre arguments et prédicat dans la phrase est médiatisée de manière biunivoque par les affixes personnels d'accord absolutifs et ergatifs : il y a toujours un affixe personnel par argument et vice versa<sup>1</sup>. La présence systématique d'un affixe personnel permet à l'argument correspondant de ne pas nécessairement être réalisé comme un SN, mais d'être sous-entendu quand il correspond à un topique non-marqué (cf. Huang 1995). Les deux exemples suivants illustrent ce point : la première phrase contient un sujet et un objet lexicalement présents, tandis que les deux arguments de la deuxième phrase sont des topiques non-marqués, non réalisés par des SNs.

- (1) a.    La    s-ts'un-∅            ixim    te            j-bankil =e.  
           CMP A3-semer-B3    maïs    DET    A1-grand.frère =DET  
           Mon grand frère a semé du maïs.

- b. La s-ts'un-Ø.  
 CMP A3-semer-B3  
 Il l'a semé / il en a semé.

En (1a.) on observe que l'ordre des constituants est es VPA<sup>2</sup>; il s'agit là de l'ordre le plus fréquent pour un verbe transitif avec deux arguments SNs. Comme nous verrons plus loin, on peut considérer qu'il s'agit là de l'ordre « non-marqué » seulement si on choisit la fréquence comme critère déterminant de l'ordre non-marqué en général, comme dans les termes des Greenberg (1966).

En (1b.) aucun élément nominal ou pronominal n'apparaît : le tseltal n'utilise pas de pronoms comme topiques non-marqués, sauf dans certains cas marginaux où on utilise les formes *jo'on* et *ja'at* pour la première et la deuxième personne (cf. 6.4.2). Il possède par contre un pronom marqueur de topique marqué : le nom relationnel *{A}-tukel* (cf. 6.4.1).

Les affixes ergatifs et absolutifs sont les seuls marqueurs non-ambigus des relations argumentales, les SNs n'étant par marqués pour le cas. Ceci entraîne qu'un verbe transitif avec les deux affixes de troisième personne avec un seul argument réalisé comme SN est potentiellement ambigu, selon que ce SN s'interprète comme sujet ou comme objet (en supposant que ces deux interprétations sont cohérentes) :

- (2) La y-il-Ø te ach'ix =e.  
 CMP A3-voir-B3 DET fille =DET  
 La fille l'a vu ; ou : il/elle a vu la fille.

Suivant Evans (2002), on peut dire que les affixes personnels de troisième personne dans une langue comme le tseltal ne sont pas équivalents à des pronoms libres, mais sont de simples indices de personne. En particulier, bien que souvent on puisse dire que

<sup>1</sup> Cependant, en 6.1.2 ci-dessous des exceptions sont présentées.

<sup>2</sup> Avec V = verbe (transitif actif), P = patient (objet) et A = agent (sujet). Pour les phrases passives, on notera le verbe comme "Vpas.". Avec les verbes intransitifs, on notera indifféremment S pour le sujet.

leur interprétation la plus fréquente est définie, correspondant à un topique non marqué, ce n'est pas nécessairement le cas.

### 6.1.2. Structure syntaxique et marquage morphologique

Cependant, il n'y a pas toujours une parfaite correspondance entre arguments et affixes personnels. On a mentionné par exemple en 4.4.1 le cas des phrases passives où l'agent apparaît non-marqué :

- (3) Ti'-ot-Ø            ts'i'    te    Mikel =e.  
       mordre-PAS-B3    chien    DET M. =DET  
       Mikel a été mordu par un chien.

Dans ce cas, il y a deux SNs arguments et un seul affixe personne. En réalité, l'agent peut être accompagné d'un élément prépositionnel (dans ce cas, de la préposition *ta*), laquelle peut être considérée comme optionnellement omise, c'est-à-dire ici comme sous-entendue.

Le cas de l'applicatif est plus problématique : le patient n'est marqué par aucun affixe dans le verbe, tant à la voix active que passive, puisque le suffixe absolutif marque le « troisième argument » (bénéfactif ; voir 4.4.4) :

- (4) La    j-man-b-at            tumut.  
       CMP A1-acheter-APL-B2    œuf  
       Je t'ai acheté des œufs.

- (5) Man-b-ot-at            tumut.  
       acheter-APL-PAS-B2    œuf  
       On t'a acheté des œufs, tu t'es fait acheter des œufs.

Dans ces exemples, le patient *tumut* « œuf » ne correspond à aucun affixe dans le verbe. Notons que cet argument sans affixe personnel est toujours de troisième personne, en

raison de quoi cela ne pose aucun problème de récupération de l'information de personne.

Dans d'autres langues mayas, on trouve aussi des cas de divergence entre morphologie et syntaxe dans les phrases à la voix antipassive dite « agentive » (dans les termes de Smith-Stark (1978), cf. 4.4.3), qui sont morphologiquement intransitives, mais syntaxiquement transitives : cf. Larsen (1987) et Trechsel (1993), entre autres. Ces cas ne se présentent pas en tseltal.

Il existe également certaines exceptions lexicales à la correspondance affixes-arguments : d'une part le verbe transitif *ut*, dans sa signification de « dire (quelque chose à quelqu'un) » ou de « faire (quelque chose à quelqu'un) », implique trois arguments ; on attendrait donc une association de ce verbe avec l'applicatif. Mais ceci ne se produit pas : il y a trois arguments, mais sans suffixe applicatif ; il s'agit donc d'une racine trivalente de façon inhérente. En (6), on a un agent de deuxième personne, le patient interrogatif « quoi », et le troisième argument : « l'arbre » :

- (6) Bi aw-ut-Ø            te    te' =e?  
       quoi A2-faire-B3    DET arbre =DET  
       Qu'est-ce que tu fais à l'arbre ?

D'autre part, le verbe intransitif défectif *xi'* « dire », qui accompagne normalement les citations indirectes, peut aussi s'utiliser comme verbe transitif, avec deux arguments syntaxiques, mais sans changer sa morphologie intransitive avec un seul affixe personnel :

- (7) Bi xi'-Ø            aw-ot'an?  
       quoi INC.dire-B3 A2-coeur  
       Que dit ton coeur ?

L'unique affixe personnel (B3) de cet exemple doit concorder avec un des deux arguments, mais on ne peut pas dire lequel.

En conclusion, on ne peut pas postuler de relation directe entre la structure syntaxique et le marquage morphologique. On peut dire que la morphologie est juste un reflet de la syntaxe, mais qu'il y a des cas de divergence. En particulier, ceci incite à rejeter pour le tseltal un type d'analyse où les affixes personnels sont assimilés à des arguments, dans l'esprit de Jelinek (1984). Cependant, on verra plus bas (6.7.2) que la structure syntaxique de la phrase pourrait, au contraire de la morphologie, favoriser une analyse en ces termes.

### 6.1.3. Ergativité

Une autre raison pour séparer la structure syntaxique du marquage morphologique est que les affixes personnels correspondent à un patron absolutif-ergatif, tandis que la syntaxe suit un patron nominatif-accusatif : il existe clairement une unité fonctionnelle entre sujets de verbes transitifs et intransitifs. En revanche, il n'y a pas de traces d'un « pivot absolutif », dans les termes de Dixon (1979), qui regrouperait les sujets d'intransitifs et les objets de transitifs, hors des cas qui peuvent s'expliquer comme « semantic correlates of the ergative/absolutive distinction », comme les décrit Keenan (1984), qui ne sont pas spécifiques aux langues ergatives. Sur ce point, le tseltal diffère d'autres langues mayas du Guatemala, qui présentent un pivot absolutif en relation avec les opérations de focalisation d'un élément, d'interrogation partielle et de relativisation : seul un argument absolutif est accessible pour ces opérations dans ces langues. Mais en tseltal, tous les arguments sont accessibles, par exemple :

- (8) Mach'a la y-il-Ø?  
 qui CMP A3-voir-B3  
 Qui l'a vu ? / Qui a-t-il vu ?

Dans une langue à pivot absolutif, (8) ne pourrait s'interpréter que comme « qui a-t-il vu ? », c'est-à-dire, l'interrogatif s'interpréterait obligatoirement comme l'argument absolutif (objet du verbe dans ce cas). Pour interroger sur l'agent, une dérivation antipassive serait nécessaire, qui changerait le sujet (ergatif) en absolutif, moyennant

une intransitivisation du verbe. Cependant, comme on voit en (8), le tselal ne correspond pas à ce patron, il ne présente pas de pivot absolu.

#### 6.1.4. Approche de l'ordre des constituants

La détermination de l'ordre « de base » des constituants du tselal est encore en débat. Le seul point hors de controverse est que le prédicat vient en position initiale, avant les arguments, tant pour les verbes intransitifs que transitifs et les prédicats non-verbaux. On peut le vérifier tant en termes statistiques qu'en termes pragmatiques, puisque les positions avant le prédicat codent topicalisation et focalisation, comme on va le voir plus bas.

Les tableaux suivants montrent les statistiques effectuées sur la base d'un corpus de textes oraux (essentiellement récits de vie et narrations diverses, provenant tous de mon propre travail de terrain), prenant en compte toutes les phrases transitives actives, où *V* représente le verbe, *P* le patient et *A* l'agent explicites (soit l'objet et le sujet, car il s'agit uniquement de phrases actives) :

T1 Fréquence des constructions des verbes transitifs actifs :

	nombre	pourcentage
VP	92	41.6%
V	52	23.5%
VA	32	14.5%
VPA	17	7.7%
AVP	10	4.5%
PV	8	3.6%
AV	7	3.2%
VAP	2	0.9%
PVA	1	0.4%
(total )	221	

T2 Nombre d'arguments lexicaux explicites par verbe :

0	52	23.5%
1	139	62.9%
2	30	13.6%

T3 Fréquence des phrases transitives actives avec les deux arguments lexicaux explicites :

VPA	17	56.7%
AVP	10	33.3%
VAP	2	6.7%
PVA	1	3.3%

Ces statistiques sont évidemment incomplètes, le corpus étant trop petit et non représentatif de tous les genres de discours et de registres, mais elles nous permettent d'observer quelques tendances<sup>3</sup>. La prédominance statistique du verbe initial est flagrante en T1 : en prenant en compte les cas où le verbe apparaît au moins avec un argument lexical, dans 84,6% des cas le verbe apparaît en premier (en ne considérant que les phrases où les deux arguments sont lexicalement explicites, ce pourcentage est de 63,3%). La faible fréquence des phrases à deux arguments lexicaux (13,6%) n'est pas étonnante, sachant que ce type de phrases est généralement rare en discours spontané, à cause de leur forte charge informative, ce qui leur vaut d'être souvent évitées en divisant la phrase en deux (cf. Dryer 1995). L'importance statistique de ces phrases dépend essentiellement du registre de langue : plus le registre est formel, plus l'information tend à être synthétisée, ce qui implique une plus grande présence des deux arguments avec le même prédicat<sup>4</sup>. Parmi ce type de phrases, on observe que celles qui prédominent statistiquement sont les phrases VPA, avec une présence moindre mais également notable de AVP. La différence entre VPA et VAP va être le sujet de commentaires plus bas. Pour finir, on remarque dans T3 l'absence de cas où les deux

<sup>3</sup> Robinson (2002) présente des résultats similaires sur la base de son corpus de contes.

<sup>4</sup> Une brève étude réalisée sur plusieurs registres en tselal parmi mes enregistrements de terrain montre que les phrases à un seul argument réalisé prédominent toujours, quel que soit le registre (entre 40% et 50%) ; mais il est patent qu'en discours spontané informel les phrases sans aucun argument réalisé sont fréquentes, tandis que les phrases à deux arguments sont presque inexistantes. Cette tendance s'inverse dans un registre formel de langue.



arguments précèdent le verbe : APV ou PAV ; ces ordres en fait sont possibles, correspondant à la topicalisation du sujet en même temps qu'une focalisation de l'objet, ou vice-versa, cf. 6.1.5 ci-dessous.

Les exemples suivants illustrent l'ordre non-marqué des phrases du type le plus courant, c'est-à-dire qui consiste d'un prédicat et d'un seul argument lexicalement présent. Cet ordre non-marqué est toujours *prédicat - argument* : verbe intransitif en (9), verbe transitif avec objet ou avec sujet en (10), et prédicat non-verbal (adjectif) en (11). Il correspond par exemples aux cas de *focus de phrase*, c'est-à-dire où toute la phrase est focale (ou « rhématique »).

- (9) Lek ya x-lok'-Ø =ix te chenek'=e.  
 bien INC INC-sortir-B3 =déjà DET haricot =DET  
 VI S

Les haricots poussent bien (« sortent bien »).

- (10) Y-u'unin-ej-Ø te k'inal =e,  
 A3-s'approprier-PF-B3 DET terre =DET  
 VT P

pero la s-man-Ø =ix te j-lumal-tik =e.  
 mais CMP A3-acheter-B3 =déjà DET A1-pays-PL1 =DET  
 VT A

Il s'étaient approprié de la terre, mais nos pays<sup>5</sup> l'ont rachetée.

- (11) Lom sik-Ø te j-k'ab =e  
 très froid-B3 DET A1-main =DET  
 PNV S

Ma main est très froide.

<sup>5</sup> Dans le sens : « personne du même pays ou du même territoire ».

Cet ordre à prédicat initial est commun à toutes les langues mayas (à l'exception du ch'orti') et de la majorité des langues méso-américaines<sup>6</sup>.

### 6.1.5. Focalisation et topicalisation

En concordance avec une tendance observée dans beaucoup de langues, le tseltal utilise la position juste avant le prédicat pour mettre en relief des éléments focalisés, tandis qu'il place les éléments topicaux en position initiale de phrase, présentant ainsi une structure *Topique-Focus-Prédicat*<sup>7</sup>. Cet ordre a été décrit pour les langues mayas en général par Norman (1977). En développant davantage l'analyse, Aissen (1992) rend compte de cette structure dans les termes de la théorie X-barre avec des données du tzotzil, du jacaltèque et du tz'utujil. Cet auteur distingue deux types structuraux de topiques au lieu d'un seul ; en 6.4.4 nous verrons plus en détails l'implication de ce travail pour le tseltal.

Les phrases suivantes illustrent les constructions à focus et à topique préverbaux à partir de la phrase moins marquée de (12):

- (12) La s-we'-∅ [ te waj ] [ te ch'o =e ].  
 CMP A3-manger-B3 DET *tortilla* DET souris =DET  
 V P A

Les souris ont mangé les tortillas.

Topicalisation du sujet :

- (13) [ Te ch'o =e ] la s-we'-∅ [ te waj =e ].  
 DET souris =DET CMP A3-manger-B3 DET *tortilla* =DET  
 TOP(A) V P

Les souris(, elles) ont mangé les tortillas.

<sup>6</sup> Campbell, Kaufman & Smith-Stark (1986) montrent que l'absence d'un ordre de prédicat final est un trait aréal de la Méso-amérique.

<sup>7</sup> Voir par exemple comment Rizzi (1997) systématise en termes structuraux cet ordre topique-focus-prédicat.

Focalisation du sujet :

- (14) [ Ch'o ]    la    s-we'-Ø    [ te    waj =e ].  
           souris    CMP A3-manger-B3    DET *tortilla* =DET  
           FOC(A)                    V                    P  
           C'est les/des souris qui ont mangé les tortillas.

Focalisation de l'objet:

- (15) [ Waj ]    la    s-we'-Ø    [ te    ch'o =e ].  
           *tortilla*    CMP A3-manger-B3    DET souris =DET  
           FOC(P)                    V                    S  
           C'est des/les tortillas que les souris ont mangé.

Topicalisation du sujet et focalisation de l'objet:

- (16) [ Te    ch'o =e ]    [ waj ]    la    s-we'-Ø.  
           DET souris =DET    *tortilla*    CMP A3-manger-B3  
           TOP(A)                    FOC(P)                    V  
           Les souris, c'est ~~des~~ des tortillas qu'elles ont mangé.

Ce ne sont là que quelques unes des possibilités. On remarque tout de suite une caractéristique importante des focus préverbaux : ils ne portent pas le déterminant *te*. Nous reviendrons en 6.4 et 6.5 sur ce sujet.

## 6.2. Synthèse des travaux antérieurs

Dans cette section, nous allons passer en revue les travaux disponibles dans la littérature qui sont pertinents pour le thème qui nous occupe ici, tant sur le tseltal que sur les langues mayas en général.

### 6.2.1. A la recherche de l'ordre non-marqué : VPA vs. VAP

Au moins depuis Greenberg (1966), on a l'habitude de rechercher dans chaque langue un ordre « non-marqué » ou « de base » des constituants, comme critère typologique de classification. Bien que les critères de sélection d'une phrase comme représentative de cet ordre varie selon les auteurs, il y a souvent un accord sur les points suivants : il doit s'agir d'une phrase transitive simple avec sujet et objet réalisés comme SNs, dans un contexte pragmatique où toute la phrase est le plus uniformément rhématique possible. Comme on l'a mentionné plus haut, un critère qui varie beaucoup selon les auteurs, avec beaucoup de conséquences pratiques dans les résultats, est celui de la fréquence : si bien Greenberg (1966 : 67) fonde clairement sa notion d'ordre non-marqué sur la fréquence, ce point a été largement débattu dans la littérature (voir en particulier Dryer 1995). Si on prend en compte ce critère en tseltal, l'ordre non-marqué est incontestablement VPA<sup>8</sup>. En revanche si on ignore le critère de la fréquence, les données ne sont plus aussi claires.

Selon England (1991), si on laisse de côté le ch'orti', qui présente un ordre de base AVP, les langues mayas peuvent se diviser en deux grands groupes :

- celles qui ont un ordre fixe VAP : mam, tectitèque, q'anjob'al entre autres. Les changements d'ordre impliquent un marquage morphologique spécial.
- celles qui ont un ordre plus libre, avec VPA comme un des plus fréquents : tzotzil, yucatèque, k'iche', et d'autres, incluant le tseltal.

Ce même auteur commente que parmi les langues de ce deuxième groupe, on peut établir une classification entre les langues qui admettent aussi VAP dans certaines circonstances et celles qui ne le permettent jamais. Cette classification est de caractère graduel, car il y a tout un spectre de langues qui admettent plus ou moins l'ordre VAP<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> D'ailleurs, dans Sánchez Gómez et al. (2003) VPA est présenté comme l'ordre de base du tseltal.

<sup>9</sup> Dans le groupe Q'anjob'al, on trouve le spectre complet de variation entre VAP et VPA : d'un côté le q'anjob'al qui présente un ordre fixe VAP, de l'autre le jacaltèque qui a VPA et ne présentent pas VAP, et

Le tseltal est de celles qui permettent VAP, de façon restreinte. Dans ce type de langues, par conséquence, les phrases de type VT SN SN sont potentiellement ambiguës, et comme le signale l'auteur (*ibid.*, p. 481), on peut trouver des désaccords entre locuteurs et/ou variantes dialectales sur les jugements d'acceptabilité, ce qui rend difficile l'analyse de l'ordre non-marqué des constituants<sup>10</sup>. De fait, un débat est encore en cours pour déterminer l'ordre de base des constituants en tseltal, entre VPA et VAP, que je vais résumer ici.

Smith (1975), suivi par Norman & Campbell (1978) et par Dayley (1981) ont proposé que le tseltal (variante de Tenejapa) présente un ordre de base des constituants variable entre VAP et VPA, selon la position respective de l'agent et du patient dans l'échelle d'animacité (humain > animé > non-animé). Quand l'agent est de même rang que le patient, l'ordre est VAP, tandis que quand l'agent est supérieur au patient (le cas le plus proto-typique), l'ordre est VPA. Deux des exemples présentés par Dayley (1981) sont les suivantes<sup>11</sup> :

- (17) La s-mil-Ø Jpetul te Jwan.  
 CMP A3-tuer-B3 Pedro DET Juan  
 V A P [A = P]  
 Pedro a tué Juan. [Dayley (1981 : 43)]

- (18) La s-mil-Ø baka te Jpetul =e.  
 CMP A3-tuer-B3 vache DET Pedro =DET.  
 V P A [A > P]  
 Pedro a tué la vache. [*ibid.*]

En (17), les deux SNs qui suivent le verbe réfèrent à des humains, et sont donc égaux en animacité : celui qui s'interprète comme sujet dans ce cas est le premier selon l'auteur.

---

entre les deux, des états intermédiaires entre VAP et VPA, avec le chuj et l'acatèque (Zavala, communication personnelle ; sur l'acatèque, cf. Zavala (1992 : 217)).

<sup>10</sup> L'ambiguïté ou difficulté à interpréter les phrases de type VT SN SN semble être fréquente dans les langues à ordre des mots relativement libre sans marquage casuel des noms. Parmi les langues mayas, Mondloch (1978) le signale pour le k'ichee', Brody (1984, 72) pour le tojolab'al, et Broadwell (2000) pour le kaqchikel ; en dehors du domaine maya, on peut citer Dixon (1988) avec le cas du fidjien.

En revanche (18) illustre le cas de SNs de rangs différents, un animal et un humain, dans quel cas le sujet, qui est forcément l'humain, apparaît à la fin. De même, cet auteur argumente que l'ordre est l'inverse dans les phrases passives, requises en particulier quand le patient est supérieur à l'agent :

(19) Mil-ot-Ø      Jpetul    te      Jwan.  
 tuer-PAS-B3    Pedro    DET    Juan  
 Vpas.            P            A                            [A = P]  
 Pedro a été tué par Juan.    [*ibid.*]

(20) Mil-ot-Ø      baka    te      Jpetul.  
 tuer-PAS-B3    vache    DET    Pedro  
 Vpas.            A            P                            [P > A]  
 Pedro a été tué par la vache. [*ibid.*]

Dans ces phrases, l'agent apparaît non-marqué (absence du nom relationnel *u'un*). L'auteur fait remarquer que dans le cas où A et P occupent la même place sur la hiérarchie d'animacité, comme en (19), l'agent apparaît à la fin, contrairement au correspondant actif de cette phrase en (17), et que dans le cas où l'agent est inférieur au patient : (20), c'est l'inverse, contrairement à (18). Il semble que l'auteur présuppose qu'il s'agit de phrases pragmatiquement non-marquées, bien qu'il ne le dise pas explicitement.

L'apport fondamental de ces auteurs à la problématique de l'ordre des constituants en tseltal est de montrer qu'il faut prendre en compte une hiérarchisation respective de l'agent et du patient pour expliquer, d'une part, l'ordre linéaire, et d'autre part, le choix de la voix active ou de la voix passive en *-ot*. Nous verrons plus bas que cette ligne d'analyse se révèle fructueuse, même si ces auteurs n'atteignent qu'une compréhension partielle du problème abordé.

<sup>11</sup> Sur l'absence de déterminant sur l'argument qui apparaît linéairement en premier, voir 6.4.3.

En opposition à ces auteurs, dans un article consacré spécifiquement à cette question, Robinson (2002) argumente à faveur de l'ordre VPA comme unique ordre de base du tseltal, et rejette VAP, sur une base statistique : dans le corpus qu'il présente, en considérant seulement les phrases transitives avec deux SNs arguments, l'ordre VPA apparaît dans 65,7% des cas, l'ordre AVP dans 31,4% (topicalisation ou focalisation du sujet), PVA dans 2% (topicalisation ou focalisation de l'objet), et l'ordre VAP dans 0,9%. Cet ordre VAP ne correspond qu'à une seule phrase de ce corpus (de 102 phrases), et sa validité même est mise en question par l'auteur (*loc. cit.* p. 76-77). Par ailleurs, cet auteur montre que, même quand l'objet est égal au sujet en animacité, l'ordre qui prédomine reste VPA, en raison de quoi il rejette l'analyse développée par Dayley et ses prédécesseurs sur la base de (17) et (18). Cependant, il ne présente aucun argument pour montrer que VPA correspond à un contexte pragmatique plus neutre que VAP. En d'autres termes, il montre bien que VPA est indiscutablement plus fréquent que VAP, mais n'analyse pas la différence entre ces deux ordres. Même si VAP est clairement non systématique dans les cas où  $A = P$ , comme cet auteur argumente, qu'est-ce qui détermine l'utilisation de cet ordre ?

Les autres langues mayas qui permettent VAP en plus de VPA présentent des cas à première vue similaires à celui du tseltal : c'est quand il y a un certain type d'équilibre entre le sujet et l'objet que l'ordre VAP survient. Dans le cas du tseltal, on a vu comment Smith (1975) met l'accent sur le critère d'animacité. Dans le cas du k'iche', comme le montre England (1991), le critère de la définitude est celui qui compte : indépendamment de l'animacité, si les deux SNs sont définis, la phrase s'interprète comme VAP, tandis que si un des deux SNs est indéfini, le seul ordre possible est VP<sup>[-def]</sup> A<sup>[+def]</sup> 12 :

- (21) a. xril      le tz'i'      le achi.  
           V            A<sup>[+def]</sup>            P<sup>[+def]</sup>  
           Le chien a vu l'homme.

b. xril jun achi le tz'i'.  
 V p<sup>[-def]</sup> A<sup>[+def]</sup>

Le chien a vu un homme.

[England (1991 : 468)]

On retrouve donc ici une détermination de l'ordre par la hiérarchisation respective des arguments ; nous verrons qu'en tseltal la définitude aussi est un des facteurs qu'il faut prendre en compte.

Sur la base de ce type de données, England (1991 : 480) propose la suivante structure des constituants pour les langues comme le tseltal ou le k'iche'<sup>13</sup> :

(22) Topique Focus [V O S] "O réordonné"

C'est-à-dire, à part les positions déjà mentionnées de topique et de focus préverbaux, les positions de base de la phrase seraient [V O S] (ou V P A), avec en plus une position à la fin de la phrase où se placeraient certains types d'objets (« O réordonné »), donnant un ordre VSO (VPA). Cet auteur propose que le cas non-marqué est celui d'une asymétrie d'animacité et/ou de définitude entre le sujet et l'objet ; le déplacement de l'objet après le sujet se produirait dans le cas marqué d'une absence de cette asymétrie, avec plus d'importance donnée à l'animacité ou à la définitude selon les langues. Ce déplacement de l'objet pour raison d'animacité ou de définitude est assimilé par cet auteur au cas connu du mouvement des SNs complexes (*heavy NP shift*).

### 6.2.2. Hiérarchisation des arguments et obviation

Ce qui émerge de la section précédente est la nécessité, pour étudier l'ordre des constituants en tseltal, d'étudier un système de hiérarchisation des arguments de la phrase transitive, qui détermine non seulement l'ordre des constituants, mais également

<sup>12</sup> England (1991) montre également qu'il ne peut pas y avoir de phrase où les deux arguments sont indéfinis en k'iche' ; nous verrons plus bas que le cas du tseltal est similaire.

<sup>13</sup> Plus exactement, elle présente cela comme analyse de la structure de la phrase en Proto-maya, en proposant que les langues comme le tseltal et le k'iche' ont « conservé ce système plus ou moins intact ».



le choix de la voix active ou passive. Aissen (1997), dans un article qui a depuis fait surgir tout un débat sur le sujet, met en relation les restrictions qu'on observe en tzotzil entre les arguments de la phrase transitive avec les paramètres mis à jour par les algonquinistes dans les langues dites « inverses »<sup>14</sup>, que je vais résumer ici.

Dans les langues inverses, les phrases transitives peuvent être exprimées par deux constructions : la « directe » et l'« inverse ». Le choix de la construction est déterminée par la hiérarchisation respective de l'agent et du patient sur différentes échelles, en particulier sur une échelle de *proéminence* (1<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> personne > 3<sup>e</sup> personne, et 3<sup>e</sup> personne topicale > 3<sup>e</sup> personne moins topicale) et une échelle d'*animacité* (humain > animal > inanimé)<sup>15</sup>. Dans le cas non-marqué, l'agent est plus proéminent et plus animé que le patient : on utilise alors la construction directe. Dans le cas contraire, quand le patient surpasse l'agent en proéminence et/ou en animacité, il s'agit d'un cas marqué, et la construction inverse est sélectionnée<sup>16</sup>. Ce phénomène est également connu comme « obviation » : on peut généralement le ramener à un processus de désambiguïsation des arguments de la phrase transitive, qui implique un marquage morphologique du verbe et des arguments<sup>17</sup>. La différence avec un système de voix actives et passives est que la construction inverse n'implique pas de détransitivisation du verbe. Le fonctionnement de l'obviation peut être schématisé comme suit (en ne prenant en compte ici que la hiérarchie {1<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> personne > 3<sup>e</sup> personne} (comparer en particulier avec la schématisation d'un système de voix en (26) ; ces schémas sont repris de Aissen (1997 : 741)) :

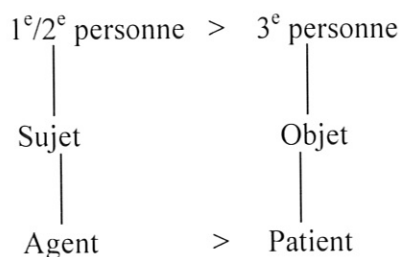
<sup>14</sup> Thompson (1989), Klaiman (1992) et Givón (1994), entre autres.

<sup>15</sup> Aissen (*op. cit.*) commente également la hiérarchie possesseur > possédé, fréquemment à l'oeuvre dans les langues inverses, mais nous allons nous limiter ici aux échelles de proéminence et d'animacité.

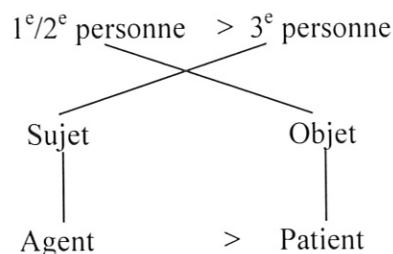
<sup>16</sup> Dans le cas d'une supériorité en proéminence en même temps qu'une infériorité en animacité, ou vice versa, cela dépend de la hiérarchisation respective des deux échelles dans chaque langue, c'est-à-dire laquelle sera prioritaire.

<sup>17</sup> Il existe cependant une grande variation typologique entre les différents systèmes liés à l'obviation. Dans certains cas, le système est limité aux cas où une première ou une deuxième personne sont impliqués, mais ne s'applique pas aux phrases où les deux arguments sont à la troisième personne. A l'autre extrême, on trouve le cas d'une langue (olutèque) où ce système s'étend au delà de la phrase transitive canonique, c'est-à-dire ne se limite pas à la hiérarchisation respective des arguments syntaxiques, mais s'applique également aux arguments sémantiquement impliqués (Zavala 2002).

## (23) a. Construction directe



## b. Construction inverse



La caractéristique importante de ce système est que l'agent est toujours le sujet du verbe, et le patient est toujours l'objet, à la différence d'un passif où le patient devient le sujet.

L'apport fondamental d'Aissen (1997) est de montrer que, bien que le tzotzil ne présente pas de marquage morphologique similaire à celui des langues inverses, on peut rendre compte des restrictions sur les arguments de la phrase transitive grâce au même type de hiérarchisation respective des arguments. Par exemple, il est impossible en tzotzil (et de même en tseltal) de construire une phrase transitive active avec un sujet inanimé et un objet animé : (24). Cette asymétrie en animacité ne peut se résoudre qu'avec l'emploi de la voix passive : (25).

(24) \* I-s-mil-Ø      Xun li      ton =e.

CMP-A3-tuer-B3 Xun DET pierre =DET

(La pierre a tué Xun).

[Aissen (1997 : 725)]

(25) I-mil-e-Ø      ta ton      li      Xun =e.

CMP-tuer-PAS-B3 P pierre DET Xun =DET

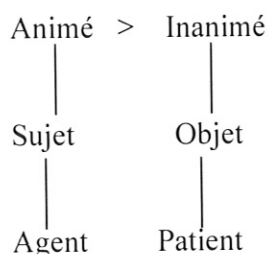
Xun a été tué par la pierre.

[*ibid.*, p. 727]

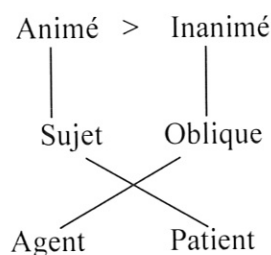
La différence du tzotzil (et du tseltal) avec les langues inverses commentées précédemment est donc que les cas « marqués » (comme ici un agent inanimé avec un patient animé) n'entraîne pas une voix inverse, qui signale que l'agent n'est pas l'entité la plus proéminente (en animacité où sur une autre échelle), mais une voix passive, qui

fait passer l'objet (patient) à un statut de sujet. On peut schématiser ceci comme en (26), suivant toujours la présentation de Aissen (1997) :

(26) a. Voix active



b. Voix passive



Ce qui compte ici, c'est que l'entité « supérieure » (ici : l'entité animée) reste sujet. On peut vérifier qu'il s'agit d'un effet d'interaction entre l'animacité respective des deux arguments, et non par exemple d'une contrainte sur les agents inanimés en général, car on peut avoir un sujet inanimé, si l'objet est également inanimé :

(27) I-y-ixtalan-Ø            ik'    li    j-chob =e.  
 CMP-A3-détruire-B3    vent    DET    A1-champ =DET  
 Le vent a détruit mon champ.

[*ibid.*, p. 726]

En plus de l'animacité, Aissen (1997) montre que ce phénomène s'applique également dans les textes au niveau de la topicalité : une entité qui reste le topique principal au long de plusieurs phrases entraînera automatiquement une alternance entre voix active et voix passive, selon que cette entité est l'agent ou le patient des différents verbes ; c'est-à-dire que cette entité restera toujours le sujet grammatical des verbes transitifs, au moins jusqu'à ce qu'un nouveau topique déplace cette première entité (illustré en tseltal en 6.3.5, exemple (44)).

Par ailleurs, ce même auteur montre que ce phénomène en tzotzil n'affecte que les troisièmes personnes (c'est-à-dire les cas où la désambiguïsation est la plus nécessaire), et non pas les personnes « locales » (première et deuxième). On peut avoir par exemple une phrase transitive active avec un agent inanimé et un patient de première ou deuxième personne :

- (28) L-i-s-mil            li    ton =e.  
 CMP-B1-A3-tuer    DET pierre =DET  
 La pierre m'a tué.

[*ibid.*, p. 725]

Le travail d'Aissen (1997) sur le tzotzil a par la suite été transféré sur le tseltal par Robinson (1999), qui a montré que ces deux langues fonctionnent de la même manière quant à la sélection de la voix active ou passive selon la hiérarchisation respective des arguments en animacité et en topicalité (ainsi que sur l'échelle de possession, mentionnée dans la note de bas de page 15). En plus des hiérarchies illustrées par Aissen, Robinson suggère que la définitude respective de l'agent et du patient doit également être prise en compte (Robinson (1999 :149)), ce que nous allons confirmer ici.

### 6.3. Etude de la Voix et de l'ordre linéaire

#### 6.3.1. Critères de hiérarchisation

Dans cette section, je poursuis l'analyse telle que l'ont développée Aissen (1997), Robinson (1999), et les autres auteurs précédemment cités, pour rendre compte de l'ordre des constituants, et en même temps de certaines alternances obligatoires entre voix active et voix passive. Tous ces auteurs ont permis d'établir les caractéristiques respectives de l'agent et du patient des phrases transitives qu'il faut prendre en compte : l'animacité (mis en évidence par Smith (1975), Norman & Campbell (1978) et Dayley (1981), puis Aissen (1997)), la topicalité (Aissen (1997)), ainsi que la définitude (suggéré par Robinson (1999 : 149)). En particulier, nous allons étudier comment ces trois facteurs interfèrent entre eux, pour obtenir une compréhension plus structurée de l'ordre des constituants. Cependant, cette analyse restera incomplète : elle va nous permettre de comprendre ce qui hiérarchise les arguments quand ceux-ci <sup>kt</sup>présente une certaine asymétrie. Par contre, quand les arguments sont symétriques (en animacité, en définitude et en topicalité), ce qui correspond normalement au cas de figure qu'on

recherche pour déterminer l'ordre de base des constituants, les choses ne sont plus aussi claires, comme nous allons le voir.

L'alternance de voix qui intervient ici entre l'actif et le passif oppose deux constructions qui se présentent généralement de la façon suivante :

active :       V(actif) SN1 SN2  
 passive :     V(passif : *-ot*) SN1 SN2

La construction passive s'oppose principalement à l'active par l'intransitivisation morphologique du verbe, moyennant le suffixe *-ot*. L'agent passif peut être formellement marqué par le nom relationnel *u'un* ou la préposition *ta* ; mais quand le passif est utilisé dans le contexte de l'obviation, c'est-à-dire pour qu'un patient supérieur à l'agent sur une des échelles pertinentes apparaissent comme sujet, l'agent est généralement non-marqué. Par conséquent, tant dans la construction active que passive, seule l'identification de l'argument « supérieur » permet d'interpréter le rôle thématique de chaque argument. Je vais schématiser les différentes phrases en utilisant les symboles *V* pour verbe actif, *V<sub>pas.</sub>* pour verbe passif, *A* pour agent et *P* pour patient ; le sujet du verbe sera souligné. Nous allons voir par exemple que les deux constructions les plus fréquentes sont :

$V\overline{P}A$             et             $V_{pas.}\overline{A}P$

Définissons à présent les trois facteurs présentés ci-dessus.

- La définitude se caractérise par la présence vs. absence du déterminant *te* (cf. 5.2.1), bien que quand les deux SNs définis apparaissent côte à côte, le déterminant du premier SN peut disparaître sans que disparaisse l'interprétation définie (voir *supra* exemples de (17) à (20), et plus bas). Je ne considère que trois possibilités :

$\{A^{[+def.]} P^{[+def.]}\}$	A=P
$\{A^{[+def.]} P^{[-def.]}\}$	A>P
$\{A^{[-def.]} P^{[+def.]}\}$	P>A

De même qu'en k'iche', on ne peut pas avoir les deux arguments indéfinis, ou du moins, un des deux arguments doit être marqué par le déterminant *te*, qui n'entraîne pas toujours une interprétation définie, mais peut souligner la topicalité d'un indéfini ou entraîner une lecture spécifique de l'indéfini (cf. 5.6.1). Les cas où les deux arguments sont indéfinis, mais déterminés par un numéral (avec ou sans classificateur), présentent une situation intermédiaire, pas complètement acceptable, mais pas complètement agrammaticale non plus, montrant bien que la restriction repose pour beaucoup sur la notion de détermination syntaxique, plutôt que sur un critère uniquement sémantique. En effet, ce qui est complètement exclu est d'avoir deux noms nus comme arguments, et non pas d'avoir deux noms indéfinis. Les exemples suivants illustrent ce contraste : le premier, (29), montre l'agrammaticalité d'une phrase où les deux arguments sont des noms nus, indépendamment de l'ordre respectif des deux arguments. En (30) on observe que la même phrase avec le sujet déterminé par le numéral *un* (plus classificateur) est meilleure que l'antérieure, bien que pas complètement bonne non plus. Les deux derniers exemples, (31) et (32), montrent que la phrase devient parfaitement acceptable si un des deux arguments est déterminé par *te*, ici en plus du numéral *un*. On observe que l'interprétation sémantique peut varier selon le contexte, avec entre autres possibilité défini et indéfini spécifique (cf. 5.6.1).

(29) \*\* La s-we'-Ø ch'o waj / \*\*la s-we'-Ø waj ch'o  
 CMP A3-manger-B3 souris tortilla CMP A3-manger-B3 tortilla souris

(30) ?? La s-we'-Ø waj j-kojt' ch'o.  
 CMP A3-manger-B3 tortilla un-CLF:animal souris

- (31) La s-we'-Ø waj te j-kojt' ch'o=e  
 CMP A3-manger-B3 tortilla DET un-CLF:animal souris =DET  
 La souris / une souris (spécifique) a mangé des tortillas

- (32) La s-we'-Ø ch'o te j-pejch' waj=e  
 CMP A3-manger-B3 souris DET un-CLF:plat tortilla =DET  
 Une/des souris a/ont mangé la / une (spécifique) tortilla.

On conclut donc que la détermination syntaxique respective des deux arguments a une grande importance en tseltal. Il n'y a aucune restriction qui empêche d'avoir un nom nu comme sujet ou comme objet, mais il est impossible d'avoir les deux arguments à la fois comme noms nus<sup>18</sup>. De plus, si nom nu il y a, celui-ci doit se placer dans la position juste après le prédicat (cf. 5.6.2), et ne montre pas la flexibilité de placement des noms déterminés. Pour cette raison, on a favorisé dans cette étude les exemples où les deux arguments montre une certaine détermination grammaticale, avec numéral ou avec le déterminant *te*, car ce que l'on souhaite observer, c'est ce qui détermine le placement respectif du sujet et de l'objet, quand ce placement est le moins contraint syntaxiquement.

Les différents « degrés » de définitude devraient être pris en compte dans une étude de ce type, en particulier la différence entre indéfini non-spécifique et spécifique, et la différence entre un nom juste défini et un nom avec démonstratif, mais nous ne ferons qu'effleurer ces nuances ici.

<sup>18</sup> On pourrait voir un très net contre-exemple à cette affirmation dans Brown (1998a : 133), qui présente un exemple presque identique à (29), mais grammatical (notation et glose adaptées) :

ya =me s-we'-Ø ch'o waj te me ya aw-ixlan-Ø=e  
 INC=ANN A3-manger-B3 souris tortilla DET si/quand INC A2-jouer-B3 =DET  
 Les souris vont manger les tortillas si tu joues avec.

Deux facteurs peuvent expliquer cette divergence d'avec mes données : la variation dialectale et le registre. Il s'agit en effet de tseltal de Tenejapa, qui est apparemment plus enclin à omettre le déterminant *te* que celui d'Oxchuc, et d'un exemple extrait d'un contexte familial (conversation entre une mère et son bébé), contexte qui semble favoriser la sous-détermination syntaxique des noms.

- L'animacité se caractérise par une échelle qui implique au moins une différence entre humain>animal>inanimé. De même que pour la définitude, on peut représenter les trois cas possibles de la façon suivante :

A=P

A>P

A<P

Comme on va le voir, l'animacité implique d'abord une opposition fondamentale entre inanimés et animés, puis une hiérarchisation entre animés.

- La topicalité du sujet et de l'objet dépend de la structure de l'information de la phrase dans son ensemble. La topicalité est clairement liée à la définitude, dans le sens où un SN défini est généralement topical et un indéfini non-topical, bien qu'il n'en soit pas nécessairement ainsi. On admettra dans cette étude que quand un des deux arguments est défini et l'autre indéfini, le premier est aussi plus topical que le second. Par conséquent, le seul cas où on prendra en compte la différence de topicalité entre sujet et objet est celui où les deux sont définis. J'utilise ici le concept de topicalité dans l'esprit de Givón (1990), comme un concept graduel qui va du plus focal au plus topical, lié à l'idée de la « prédictibilité de l'information » (la plus prédictible étant la plus topicale, et la moins prédictible étant la plus focale).

Nous allons essayer d'analyser ce qui détermine d'une part quel argument, l'agent ou le patient, est choisi comme sujet (si c'est l'agent, il s'agit d'une phrase active, si c'est le patient, d'une phrase passive) ; d'autre part, ce qui détermine l'ordre superficiel de ces arguments : VPA ou VAP. On va laisser de côté dans cette étude le cas des *heavy NP-shift* et l'usage de pronominaux ou de noms propres au lieu de noms communs ; quant à l'utilisation des positions préverbaux, qui correspondent à la topicalisation et à la focalisation des arguments, elle a été introduite en 6.1.5, et sera le thème des sections 6.4 et 6.5.



### 6.3.2. Contrainte des inanimés

La première contrainte qui s'applique, avant toute autre, est celle qui empêche d'avoir un sujet inanimé avec un objet animé ; on a illustré cette contrainte en tzotzil avec les exemples (24) et (25). Le recours au passif est obligatoire dans cette configuration, bien qu'on verra quelques exceptions plus bas. Par exemple en tseltal « tomber malade » s'exprime en disant que la maladie « nous attrape ». S'il s'agit d'une première personne, la construction ne pose aucun problème, car on se rappelle qu'Aissen a montré que ce phénomène n'affecte que les troisièmes personnes, et la « maladie » est sujet du verbe transitif :

- (33) La s-tsak-on chamel.  
 CMP A3-attraper-B1 maladie  
 Je suis tombé malade : « la maladie m'a attrapé ».

Par contre, s'il s'agit d'une troisième personne, le recours à la construction passive est obligatoire, la « maladie » ne peut pas être sujet d'un verbe transitif avec un objet de troisième personne animé :

- (34) a. \*La s-tsak-∅ chamel te Mikel =e  
 CMP A3-attraper-B3 maladie DET M. =DET
- b. Tsak-ot-∅ chamel te Mikel =e.  
 attraper-PAS-B3 maladie DET M. =DET  
 V A P  
 Mikel est tombé malade : il a été « attrapé » par la maladie.

L'opposition étant entre inanimés et animés, le même phénomène s'observe avec un animal, ici par exemple entre un arbre et un chien : si une construction active est utilisée, seule l'interprétation où le chien est agent est possible. Et inversement, avec une construction passive, le chien est forcément interprété comme patient. C'est-à-dire que l'entité animée sera toujours interprétée comme le sujet de la phrase, active ou passive :

- (35) a. La s-net'-Ø te ts'i' te te' =e.  
 CMP A3-écraser-B3 DET chien DET arbre =DET  
 \*L'arbre a écrasé le chien.  
 Le chien a écrasé l'arbre<sup>19</sup>.

- b. Net'-ot-Ø te te' te ts'i' =e.  
 écraser-PAS-B3 DET arbre DET chien =DET  
 Le chien a été écrasé par l'arbre.  
 \* L'arbre a été écrasé par le chien.

### 6.3.3. Définitude

La seconde contrainte qui s'impose est celle de la définitude : dès qu'un des deux arguments est défini et que l'autre est indéfini, celui qui est défini doit apparaître comme sujet, tant que ceci ne contrevient pas à la contrainte de inanimés.

$$\begin{array}{l} \text{DEF} \quad \text{A} > \text{P} \quad \rightarrow \quad \text{VP} \underline{\text{A}} \\ \quad \quad \text{P} > \text{A} \quad \rightarrow \quad \text{V}_{\text{pas}} \underline{\text{AP}} \end{array}$$

Quand l'argument défini est également supérieur ou égal au patient en animacité, ce n'est pas un cas marqué : la supériorité de cet argument fait qu'il sera toujours sujet (actif ou passif). Les quatre exemples suivants illustrent ce cas ; en (36) et (37) avec l'agent défini et le patient indéfini, ce qui conduit à une phrase active, puis en (38) et (39) avec le patient défini et l'agent indéfini, ce qui implique une construction passive :

<sup>19</sup> C'est cette interprétation qui s'impose, malgré le fait qu'elle est étrange, et que l'ordre respectif des deux arguments n'est pas celui qu'on attendrait pour exprimer cette interprétation.

$$* \left\{ \begin{array}{l} \text{DEF : A>P} \\ \text{AN. : A>P} \end{array} \right\}$$

(36) La s-mil-Ø [ {j-}kojt' ts'i' ] [ te kerem =e ].  
 CMP A3-tuer-B3 un-CLF:animal chien DET garçon =DET  
 V P A

Le garçon a tué un chien.

$$* \left\{ \begin{array}{l} \text{DEF : A>P} \\ \text{AN. : A=P} \end{array} \right\}$$

(37) La s-mil-Ø [ {j-}kojt' mis ] [ te ts'i' =e ].  
 CMP A3-tuer-B3 un-CLF:animal chat DET chien =DET  
 V P A

Le chien a tué un chat.

$$* \left\{ \begin{array}{l} \text{DEF : P>A} \\ \text{AN. : P>A} \end{array} \right\}$$

(38) Ti'-ot-Ø {ta} ts'i' te kerem =e .  
 mordre-PAS-B3 P chien DET garçon =DET  
 V<sub>pas.</sub> A P

Le garçon a été mordu par un chien.

$$* \left\{ \begin{array}{l} \text{DEF : P>A} \\ \text{AN. : A=P} \end{array} \right\}$$

(39) Maj-ot-Ø [ y-u'un {j-}tul kerem ] [ te Mikel =e ].  
 frapper-PAS-B3 A3-NR un-CLF:humain garçon DET M. =DET  
 V<sub>pas.</sub> A P

Mikel a été frappé par un garçon.

On peut vérifier que la définitude est un facteur plus important que l'animacité (en ne prenant en compte qu'une différence entre humains et animaux, et non pas entre

animés et inanimés), car même quand l'argument défini est animal et l'argument indéfini est humain, c'est l'argument défini animal qui apparaît comme sujet :

$$\star \left\{ \begin{array}{l} \text{DEF : A>P} \\ \text{AN. : P>A} \end{array} \right\}$$

(40) La s-ti'-Ø [ {j-}tul kerem ] [ i ijk'-am ts'i' =to ].  
 CMP A3-mordre-B3 un-CLF:humain garçon DEM:PROX noir-EPI chien =DEIC  
 V P A

Ce chien noir a mordu un garçon.

$$\star \left\{ \begin{array}{l} \text{DEF : P>A} \\ \text{AN. : A=P} \end{array} \right\}$$

(41) Xiwtes-ot-Ø [ y-u'un ixta'ot'an-etik ] [ te kawayo-etik =e ].  
 effrayer-PAS-B3 A3-NR polisson-PL DET cheval-PL =DET  
 V A P

Les chevaux ont été effrayés par des polissons (des polissons ont fait peur aux chevaux)

#### 6.3.4. Animacité

Quand les deux arguments sont égaux en définitude, le facteur qui prend le pas pour déterminer lequel des deux arguments doit être choisi comme sujet est celui de l'animacité : si un des deux arguments est humain et l'autre animal, l'argument humain apparaîtra comme sujet :

$$\star \left\{ \begin{array}{l} \text{DEF : A=P} \\ \text{AN. : A>P} \end{array} \right\}$$

(42) La s-mil-Ø [ te ts'i' ] [ te kerem =e ].  
 CMP A3-tuer-B3 DET chien DET garçon =DET  
 V P A

Le garçon a tué le chien.



dans le récit, l'homme rencontre un ladin<sup>21</sup> à cheval qui lui demande où il va : là encore, l'homme reste le topique principal, donc le verbe dire (*al-b-ot-Ø* et *ut-ot-Ø* sont deux synonymes) est au passif. Les personnages principaux sont soulignés ici, et les verbes qui les mettent en relation sont en gras :

(44)

[1] Ja'-Ø te mayordomo =e la s-pas-Ø jun karta [...]

FOC-B3 DET contremaître =DET CMP A3-faire-B3 un lettre

[2] la s-tikun-Ø bel te j-tul winik =e; [...]

CMP A3-envoyer-B3 DIR:aller DET un-CLF:humain homme =DET

[3] la s-tikun-Ø bel ta namal.[...] jich la y-al-be-Ø beel :

CMP A3-envoyer-B3 DIR:aller P loin ainsi CMP A3-dire-APL-B3 DIR:aller

[4] « ba-an, ba aw-ijk'ta-Ø jilel i jun =to ». [...]

aller-IMP aller A2-laisser-B3 DIR:rester DEM:PROX papier =DEIC

[5] Te winik =e la s-ch'un-Ø beel [...] « ba-an » ut-ot-Ø te mayordomo =e ;

DET homme =DET CMP A3-obéir-B3 DIR:aller aller-IMP dire-PAS-B3 DET contremaître =DET

[6] [...] tal-Ø {j-}tul kaxlan, [...] kajal-Ø tel ta s-kawayo.

venir-B3 un-CLF:humain ladin monté-B3 DIR:venir P A3-cheval

[7] Ja'-Ø te al-b-ot-Ø : « ban ya x-ba-at hijo », ut-ot-Ø, « ban ya x-ba-at ? ».

FOC-B3 DET dire-APL-PAS-B3 où INC INC-aller-B2 fils dire-PAS-B3 où INC INC-aller-B2

[1] Le contremaître écrivit une lettre. (...) [2] il envoya un homme (...) [3] il l'envoya loin

(...) il lui dit comme ça : [4] « va-t-en, va remettre cette lettre ». (...) [5] L'homme obéit,

(...) « va-t-en » lui dit le contremaître ; [6] un ladin arriva (...) monté sur son cheval. [7]

Il lui dit : « où vas-tu, fils ? », lui dit-il, « où vas-tu ? »

<sup>21</sup> Terme désignant les non-indiens (blancs ou métis), en espagnol : « ladinos », représentant également la

L'interprétation correcte des rôles thématiques pour les arguments de ces verbes est basée entièrement sur l'identification du topique principal, car comme on peut le voir, les agents des verbes passifs en (44) ne sont marqués par aucun élément prépositionnel, ce qui correspond au cas le plus fréquent avec ce type de passifs.

L'identification du topique principal est cruciale en général pour les phrases transitives actives dont les deux arguments sont de troisième personne ; hors contexte, c'est-à-dire quand aucun élément n'aide à déterminer l'état d'activation des différents référents dans le discours, il est impossible de savoir qui est l'agent et qui est le patient. L'exemple qui suit présente une structure *V SN SN* : seul le contexte permet de l'interpréter. Dans ce cas, les phrases précédentes avaient pour sujet et topique principal les instituteurs ladins à Oxchuc ; comme aucun élément ne signale un changement de topique, l'interprétation est donc que *kaxlan-etik* « ladins » est toujours le topique principal dans cette phrase, donc le sujet, puisque le verbe est à la voix active :

- (45) Ma s-bijtes-Ø lek [ te indígena-etik ] [ te kaxlan-etik ] namey.  
 NEG A3-enseigner-B3 bien DET indien-PL DET ladin-PL avant  
 V P A

Avant les ladins n'enseignaient pas bien aux indiens.

Bien que dans une séquence *V SN1 SN2* comme celle-ci, le SN sujet et topique est le plus fréquemment SN2, cette tendance ne s'est visiblement pas grammaticalisée comme une règle syntaxique d'ordre des constituants qui permettrait d'interpréter une telle phrase hors contexte.

### 6.3.6. Topicalité et ordre linéaire

A part le fait qu'elle détermine dans certains cas l'emploi de la voix passive ou active, la topicalité a un autre effet observable, cette fois sur l'ordre linéaire des constituants : les arguments post-verbaux sont, à de rares exceptions, toujours ordonnés

---

classe possédante face aux paysans indiens pauvres, dans une société stratifiée sur une base raciale.

du plus focal au plus topical. On a vu jusqu'à maintenant que les deux constructions principales qui correspondent à la voix active et à la voix passive, selon la proéminence de l'agent ou du patient, sont les suivantes :

voix active : V P A

voix passive : V<sub>pas.</sub> A P

C'est-à-dire, on observe ici que le sujet (souligné) apparaît toujours en position finale. Mais il ne s'agit là que d'une tendance, qui correspond en réalité au fait que le sujet et le topique de la phrase ont tendance (universellement) à correspondre au même SN. On peut voir en effet que si l'argument non-sujet (objet ou agent oblique) est plus topical que le sujet, il apparaîtra en position finale. C'est en particulier le cas quand un argument est supérieur en topicalité, mais inférieur en animacité : l'animacité est un facteur plus fort que la topicalité, donc détermine le choix du sujet, mais la topicalité influe sur l'ordre des constituants. Observons les exemples suivants :

✦  $\left\{ \begin{array}{l} \text{DEF : A=P} \\ \text{AN. : A>P} \\ \text{TOP: P>A} \end{array} \right\}$

(46) Patil la y-ak'-b-otik [padre] [me biblia =to].  
Après CMP A3-donner-APL-B1PL curé DEM:DIST bible =DEIC  
V A P

Après le curé nous a donné cette bible.

(47) Ja'-Ø =bal la s-tam-b-at [te Mikel] [te a-pixel =e]?  
FOC-B3<sup>22</sup> =INTERR CMP A3-ramasser-APL-B2 DET M. DET A2-chapeau =DET  
V A P

Est-ce Mikel qui a ramassé ton chapeau ?

Le contexte préalable à (46) est que le narrateur raconte qu'ils n'avaient pas de Bible dans son village ; pour (47), le contexte est que la personne à qui l'on parle avait perdu

<sup>22</sup> Au sujet de la marque d'accord sur l'élément focalisateur *ja'*, voir 6.5 plus bas.



son chapeau et que quelqu'un le lui avait ramassé : dans les deux cas, le patient est plus topical que l'agent, mais la supériorité en animacité de l'agent en fait un meilleur sujet (en (47) de plus, l'agent est spécialement marqué comme focus : « est-ce Mikel qui... ? » (voir 6.5 sur la focalisation)). Le patient apparaît donc comme objet, mais sa plus grande topicalité entraîne qu'il soit placé en fin de phrase<sup>23,24</sup>.

Ce type de contexte est celui qui produit le plus facilement en tselal les phrases d'ordre VAP, statistiquement rares. L'absence d'ambiguïté en (46) et (47) se doit à l'asymétrie en animacité entre l'agent et le patient.

Cependant, la topicalité, à différence de la définitude ou de l'animacité, n'entraîne pas automatiquement la sélection du sujet. Dans les textes, une asymétrie en topicalité peut déterminer le choix de la voix active ou passive, comme on l'a vu avec le récit en (44), comme procédé de désambiguïsation lié à la structure de l'information. Mais quand il n'y a pas d'ambiguïté possible, une supériorité en topicalité n'entraîne pas obligatoirement que cet argument soit réalisé comme sujet. Par exemple dans le dialogue suivant, le contexte permet d'éviter toute ambiguïté, et on voit dans la réponse comment le patient, *Xun*, apparaît comme objet bien qu'il soit plus topical que l'agent. On retrouve également ici l'ordre VAP de (47), lié en particulier au fait que l'agent est focalisé, donc nettement moins topical que le patient, qui apparaît donc en fin de phrase :

- (48) - Mach'a la s-mil-Ø te Xun =e ?  
 qui CMP A3-tuer-B3 DET X. =DET  
 Qui a tué Xun ?

<sup>23</sup> Une focalisation de l'agent dans les cas où l'agent est supérieur au patient en animacité n'entraîne pas toujours un ordre VAP. En particulier si le patient est un nom nu, il est impossible d'avoir cet ordre, car les noms nus doivent obligatoirement apparaître plus près du prédicat que les arguments syntaxiquement déterminés.

<sup>24</sup> Le cas est le même dans l'exemple de Tenejapa de Brown (1998a : 133) que l'on a déjà mentionné dans note de bas de page 18, et répété ici :

ya =me s-we'-Ø ch'o waj te me ya aw-ixlan-Ø =e  
 INC=ANN A3-manger-B3 souris tortilla DET si/quand INC A2-jouer-B3 =DET  
 Les souris vont manger les tortillas si tu joues avec.

L'auteur nous dit que cette phrase est dite par une mère à son bébé. On peut donc supposer que les *tortillas* sont topicales de par la situation, et que l'information focale de la phrase est le fait que ces tortillas vont être mangées par les souris, d'où l'ordre VAP, et ce bien qu'il s'agisse ici de deux noms nus.

- Petul ; ja'-Ø la s-mil-Ø Petul te Xun =e.  
 P. FOC-B3 CMP A3-tuer-B3 P. DET X. =DET  
   V                                  A                                  P

Petul ; (c'est) Petul (qui) a tué Xun.

Cette phrase illustre donc un cas où un patient, égal à l'agent en animacité et en définitude mais supérieur en topicalité, n'est pas réalisé comme sujet, mais comme objet. L'exemple suivant est une illustration du même phénomène avec deux animaux :

(49) Ja'-Ø =bal la s-tsak-Ø a-ts'i' te chij =e ?  
 FOC-B3 =INTERR CMP A3-atrapper-B3 A2-chien DET daim =DET  
   V                                  A                                  P

Est-ce ton chien qui a attrapé le daim ?

Inversement, on trouve des cas où un agent supérieur en topicalité n'est pas non plus réalisé comme sujet, mais comme oblique dans une construction passive :

(50) Ay-Ø =nix bayal laj-Ø {ta} mil-el te j-lumal-tik y-u'un te kaxlan-etik =e.  
 ∃-B3 =aussi beaucoup finir-B3 P tuer-INF DET A1-pays-PL1 A3-NR DET ladin-PL =DET  
   Vpas.                                  P                                  A

Beaucoup de gens de notre pays ont été tués par les ladins.

Cette phrase est prononcée dans un contexte immédiat où *kaxlan-etik* « ladins » est le topique principal. Ce même topique correspond ici à l'agent, exprimé comme agent oblique d'un verbe passif ; la topicalité supérieure de ce SN entraîne son placement après le sujet. Le choix d'une voix passive ici est déterminée non pas par la nécessité de sélectionner le patient comme sujet, mais pour une raison lexicale / rhétorique : pour souligner le côté souffert de l'événement, et non pas l'action en soi. Notons que le passif utilisé ici est la périphrase articulée sur l'auxiliaire *laj* « finir » (cf. 4.4.1 sur les différentes constructions de passif), différent du passif en *-ot*, qui est généralement celui

qui est utilisé quand il s'agit de désambiguïser une phrase à patient plus topical que l'agent.

### 6.3.7. Synthèse des résultats

Résumons les résultats que nous avons obtenus jusqu'ici : pour déterminer lequel des deux arguments doit être sélectionné comme sujet dans une phrase transitive, trois facteurs entrent en jeu : l'animacité, la définitude et la topicalité. Ces trois facteurs représentent trois échelles sur lesquelles on hiérarchise l'agent et le patient. Ces trois échelles sont également hiérarchisées entre elles : une supériorité dans l'une peut être plus déterminante qu'une supériorité dans une autre. En établissant cette hiérarchisation entre ces échelles, on s'est rendu compte qu'en fait l'animacité correspondait à deux échelles différentes : *animé* > *inanimé* d'une part et *humain* > *animal* d'autre part. Le classement obtenu est le suivant :

(51) Classement des différentes échelles de hiérarchisation des arguments :

AN	>	DEF	>	AN	>	TOP
(animé > inanimé)				(humain > animal)		

L'argument, agent ou patient, qui est supérieur à l'autre argument sur l'échelle la plus haute sera l'argument choisi comme sujet, ce qui donnera une construction active s'il s'agit de l'agent, et passive s'il s'agit du patient, sauf dans le cas d'une simple supériorité en topicalité, qui n'entraîne pas systématiquement cette alternance de voix, comme on l'a vu dans la section précédente.

Par ailleurs, on a mis à jour une tendance nette en tselal, qui consiste à ordonner les arguments post-verbaux du plus focal au plus topical. Comme c'est généralement le cas que le sujet superficiel est plus topical que l'autre argument<sup>25</sup>, il a donc tendance à apparaître en position finale, et les deux ordres principaux sont donc :

<sup>25</sup> L'association universelle entre topique et sujet se reflète également en tselal dans le fait qu'on peut « forcer » l'interprétation d'un certain SN comme sujet en le topicalisant avant le verbe, même si ceci

(52) Ordres des constituants : Sujet = Topique

voix active : V P A

voix passive : V<sub>pas.</sub> A P

Les autres ordres possibles ont lieu quand l'argument non-sujet est plus topical que le sujet, mais que pour une certaine raison il n'a pas été sélectionné comme sujet ; une bonne raison peut être qu'une infériorité en animacité l'élimine comme candidat à sujet. Ces ordres alternatifs sont donc :

(53) Ordres des constituants : Non-Sujet = Topique

voix active : V A P<sup>26</sup>

voix passive : V<sub>pas.</sub> P A

La détermination de l'ordre linéaire selon la topicalité montre que le *tseltal* correspond au type de langues que Mithun (1987) nomme *pragmatically based*, auxquelles, selon cet auteur, on ne peut attribuer aucun « ordre de base de constituants », puisque tous les ordres reflètent une certaine configuration pragmatique. Le *tseltal* présente de plus les mêmes caractéristiques que cet auteur attribue à ce type de langues : une organisation linéaire de l'information du plus focal au plus topical, et

---

contrevient en partie à la hiérarchisation de l'agent et du patient en termes d'animacité et de définitude. Par exemple :

Te	ts'i' =e	la	s-ti'-Ø	te	kerem =e.
DET	chien =DET	CMP	A3-mordre-B3	DET	garçon =DET
A		V		P	

Le chien a mordu le garçon.

Dans cet exemple, on a forcé l'interprétation de *te ts'i'=e* « le chien » comme sujet grâce à la topicalisation, bien que son animacité inférieure à *te kerem=e* devrait l'obliger à être interprété comme objet (car il s'agit d'une phrase active). Cependant, il s'agit d'un cas très marginal, qu'on peut obtenir en situation d'élicitation, mais qui n'apparaît pas dans mon corpus de textes spontanés. De plus, il faut souligner que l'interprétation en termes de *PVA* (« le garçon a mordu le chien ») est également possible.

<sup>26</sup> Un autre cas où on obtient un ordre VAP est celui de l'exemple suivant :

La	s-mulan-Ø	k-ot'an	te	k'ayoj =e.
CMP	A3-aimer-B3	A1-coeur	DET	chanson =DET
	V	A		P

J'ai aimé la chanson (« mon coeur a aimé la chanson »).

En fait, il s'agit d'un cas spécial, car le nom *ot'an* correspond ici en fait à un type de pronom, et ne fonctionne pas comme un nom normal ; il existe un grand nombre d'expressions de ce genre où *ot'an* apparaît syntaxiquement plus collé au verbe que ne le serait un sujet normal.

une incorporation morphologique systématique de l'information pronominale dans le verbe.

Il convient cependant d'émettre certaines réserves sur les résultats obtenus ici : il ne s'agit encore que d'une approche générale du problème abordé, car il reste à définir avec plus de précision les critères utilisés et les contextes possibles. Tant l'animacité que la définitude et la topicalité sont des concepts qu'il faut étudier avec plus d'attention. D'abord, il est possible que le niveau d'animacité ne soit pas le même entre par exemple un cheval et une fourmi, entre une maison et de l'air, entre un bébé et un adulte, ou en général entre un nom propre et un nom commun.

Ensuite, il faut voir comment les mécanismes d'obviation sont affectés par les nuances de degré de définitude qu'on a mentionné plus haut : entre les SNs définis moyennant l'article *le* ou moyennant un démonstratif, ainsi qu'entre les indéfinis spécifiques et non-spécifiques.

Enfin, considérer la « topicalité » comme un continuum du plus focal au plus topical prête à beaucoup de controverse : il n'est pas clair du tout qu'une focalisation de l'agent par exemple ait le même effet qu'une topicalisation du patient, ce qui correspond néanmoins à l'idée d'un tel continuum<sup>27</sup>.

En d'autres termes, et pour conclure, les trois échelles utilisées comme critères différentiels de l'agent et du patient pourraient se révéler être des simplifications excessives, et il convient de voir s'il n'y a pas tout un ensemble de sous-échelles qui entrent en jeu dans la détermination du sujet superficiel des phrases transitives et de l'ordre linéaire des constituants. En particulier, on trouve quelques exceptions à la contrainte des inanimés qui oblige à considérer d'autres facteurs : observons comment les deux exemples suivants présentent des cas où un agent inanimé a pour objet un animé, humain dans le premier cas, et animal dans le deuxième, contredisant la contrainte commentée en 6.3.2.

<sup>27</sup> Cf. par exemple Cumming (1995 : 77) pour une critique de l'idée d'un « continuum de topicalité » en faveur de l'identification de plusieurs concepts qu'elle appelle « statuts fonctionnels » (par exemple : référentialité, accessibilité, etc.), qu'il convient de maintenir séparés, même s'ils se chevauchent en partie.

(54) Ya s-mil-Ø alal-etik te jik'jik'obal =e.  
 INC A3-tuer-B3 enfant-PL DET coqueluche =DET  
 La coqueluche tue des enfants.

(55) Ya y-uts'in-Ø k-alak'-tik te sik-il ja'al =e.  
 INC A3-déranger-B3 A1-volaille-PL1 DET froid-EPI pluie =DET  
 La pluie froide dérange (est nocive pour) nos volailles.

Ce qui semble crucial dans ces contre-exemples est d'une part que l'agent inanimé dans les deux cas est une entité avec un haut degré d'individuation : une maladie spécifique dans un cas, et un phénomène météorologique particulier dans l'autre, et que le patient animé est un nom nu, peu individué : un indéfini pluriel dans un cas, et un collectif dans l'autre. Ceci montre donc que le degré de spécificité et d'individuation est un des facteurs qui entrent également en jeu dans le phénomène de l'obviation en tseltal. Je laisse ces questions pour de futures recherches.

### 6.3.8. Cas d'absence d'asymétrie

Revenons à présent aux exemples de Dayley (1981), présentés en 6.2.1 (exemples de (17) à (20)). Selon cet auteur, le tseltal aurait les ordres de base suivants :

phrase active : VAP  
 phrase passive : V<sub>pas</sub>PA

C'est-à-dire, il s'agit des ordres contraires au cas le plus fréquent, où le sujet superficiel est également le topique principal et apparaît en position finale de la phrase (cf. (52)), mais similaires au cas où c'est l'argument non-sujet qui est plus topical (cf. (53)). Cependant, cet auteur ne présente pas d'analyse pragmatique de ces ordres, il les présente juste comme les ordres « de base ».

Je n'ai pas pu confirmer ou infirmer clairement cette proposition pour la bonne raison que hors contexte, quand on soumet à des locuteurs une séquence *V SN1 SN2*, où SN1 et SN2 sont égaux en animacité et en définitude et où n'importe lequel des deux SNs pourrait logiquement être le sujet sans produire une interprétation bizarre, on obtient une confusion entre une interprétation *VPA* et une interprétation *VAP* : selon les personnes, ou avec la même personne et selon les moments, l'interprétation sera *VPA* ou *VAP*<sup>28</sup>. Par exemple :

- (56) La s-mey-Ø [ Mikel ] [ te Petul =e ].  
 CMP A3- donner.une.accolade -B3 M. DET P. =DET  
 Petul a donné une accolade à Mikel (*VPA*).  
 Mikel a donné une accolade à Petul (*VAP*).

Si *VPA*, l'ordre le plus fréquent comme on l'a vu précédemment, était une sorte d'ordre non-marqué, on n'aurait pas de confusion, et (56) ne pourrait que s'interpréter comme *VPA*. Mais ce n'est pas le cas : *VPA* n'est pas un ordre « non-marqué » ; quand les deux SNs sont égaux en animacité et en définitude, *VPA* correspond à une situation où l'agent est plus topical que le patient, ce qui est évidemment le cas le plus fréquent.

Par ailleurs, jusqu'à maintenant, on a étudié certains cas d'ordres *VAP* : il s'est agi de cas où le patient est plus topical que l'agent, mais n'est pas sélectionné comme sujet. De nouveau, il ne s'agit donc pas de situations pragmatiquement « neutres ».

Une manière d'interpréter la confusion d'interprétation en (56) est la suivante : pour interpréter une phrase dans un contexte d'élicitation, il se produit forcément une mise en scène mentale, consciente ou inconsciente, d'une situation dans laquelle cette phrase serait énoncée. Selon cette situation imaginaire, le locuteur peut se rapprocher d'une interprétation où soit l'agent soit le patient est plus topical, et de là sélectionner l'interprétation *VPA* ou *VAP*, respectivement. Cette manière de voir les choses revient

<sup>28</sup> Bien que je n'aie pas réalisé de comptage systématique, il me semble que l'interprétation la plus fréquente est *VPA*.

à dire, dans l'esprit de Mithun (1987), qu'il est vain de rechercher un ordre non-marqué dans les langues comme le tseltal.

Un doute persiste, cependant : l'ordre VPA étant l'ordre le plus fréquent, et correspondant au cas très habituel d'association entre le topique et l'agent, on comprend pourquoi un locuteur peut interpréter une phrase comme (56) en termes de VPA. Par contre, VAP est un ordre très peu fréquent, qui correspond toujours à une situation spécifiquement marquée par le contexte. On peut s'interroger alors pourquoi l'interprétation VAP est disponible en (56). Peut-être s'agit-il d'autre chose que d'une interprétation en termes de topicalité supérieure du patient, et concrètement, d'un ordre correspondant à une situation pragmatique neutre. On peut observer en particulier que certains locuteurs, en situation d'élicitation, sélectionnent plus facilement l'interprétation VAP quand on force une certaine défocalisation de toute la séquence *V SN1 SN2* dans son ensemble : par exemple, quand la phrase contient un élément adverbial, comme l'interrogatif en (57), ou que cette séquence est subordonnée à un verbe propositionnel, comme en (58).

- (57) **Bi ora** la s-mey-Ø [ Mikel ] [ te Petul =e ].  
 quand CMP A3- donner.une.accolade -B3 M. DET P. =DET  
 → Quand est-ce que Mikel a donné une accolade à Petul? (VAP)  
 (/ Quand est-ce que Petul a donné une accolade à Mikel (VPA))

- (58) **Ma j-k'an-Ø te** ya s-mey-Ø [ Mikel ] [ te Petul =e ].  
 NEG A1-vouloir-B3 DET INC A3- donner.une.accolade-B3 M. DET P. =DET  
 → Je ne veux pas que Mikel donne une accolade à Petul (VAP)  
 (Je ne veux pas que Petul donne une accolade à Mikel (VPA))

Dans ces contextes syntaxiques précis, la séquence *V SN1 SN2* est mise en retrait du point de vue pragmatique, car le centre d'attention focale se trouve sur l'interrogatif en (57), qui implique défocalisation (car présupposition) du reste de la phrase, ou sur l'expression de la volonté négative en (58). Or dans les deux cas, les deux SNs sont égaux en animacité et en définitude.



Si on pouvait confirmer comme tendance stable le fait que les locuteurs avec ce type de phrases accèdent plus facilement à l'interprétation VAP, ce serait un bon argument pour dire que VAP est un ordre qui correspond à un contexte pragmatique neutre. Cependant, bien que ceci ait été observé avec certains locuteurs, ça n'a pas pu être confirmé de façon régulière comme tendance. On laissera donc pour le moment cette hypothèse comme piste de recherche à explorer davantage.

Pour terminer, on remarque certains cas d'absence d'asymétrie où un ordre VAP est observé entre deux inanimés, quand l'agent appartient à la famille des *phénomènes atmosphériques* ou *météorologiques* (cf. 5.6.2), qui ont tendance à être réalisés comme noms nus, et comme tels à apparaître plus collés au prédicat que les arguments déterminés. C'est apparemment la raison pour laquelle on obtient un ordre VAP :

- (59) La s-jin-Ø ik' te na =e.  
 CMP A3-détruire-B3 vent DET maison =DET  
                   V                    A                    P  
 Le vent a détruit la maison.

## 6.4. Topicalisation

Jusqu'à maintenant, nous avons vu deux positions pour les éléments topicaux : d'une part, les topiques marqués tendent à apparaître en position initiale de phrase ; d'autre part, les topiques moins marqués apparaissent après le prédicat, mais tendent à se placer vers la fin de la phrase. En d'autres termes, plus l'information est topicale, plus elle tend à être exprimée loin du prédicat.

### 6.4.1. Marqueurs de topiques

Les topiques initiaux peuvent optionnellement être précédés de la particule *in*, suivie du déterminant *te* ou d'un démonstratif (voir 5.2.2) :

- (60) **In** te k-ijts'in =e ma' tal-Ø.  
 TOP DET A1-petit.frère =DET NEG venir-B3  
 (Quant à) mon petit frère(.) il n'est pas venu.

- (61) **In** =uk ts'iin i Tomás =to, le =me ay-Ø =uuk =aa.  
 TOP =aussi alors DEM:PROX T. =DEIC LOC =ANN ∃-B3 =aussi =DIST  
 Et quant à ce Tomás, il était là aussi.

Cette particule *in* précède aussi occasionnellement des topiques disloqués en fin de phrase, surtout quand ils sont déterminés par un démonstratif :

- (62) Ts'i'-Ø =bal, **in** me kotol =to?  
 chien-B3 =INTERR TOP DEM:DIST à.quatre.pattes =DEIC  
 Est-ce un chien, ce qui est là « à quatre pattes » ?

Un autre marqueur qui s'utilise pour faire ressortir les topiques est *ja'*. Cette particule, analysable également comme prédicat non-verbal, a comme principale fonction d'être un marqueur de focus, comme nous le verrons à la section suivante. Cette extension de l'usage de *ja'* comme marqueur de topique correspond à en faire un marqueur d'« information mise en relief » ou d'« emphase » en général, ce terme pouvant couvrir focus et topiques, car il y a un contraste immanent dans les deux cas (je garde cependant la glose *FOC* pour *ja'* dans les exemples, s'agissant là de sa valeur la plus fréquente). Je ne suis pas en mesure d'expliquer la différence de sens entre la topicalisation avec *in* et celle avec *ja'*, si ce n'est que la génération plus conservatrice semble préférer le premier, tandis que la langue plus innovatrice semble recourir davantage au second.

- (63) Ja'-Ø te Petul =e ma la jk-il-Ø.  
 FOC-B3 DET P. =DET NEG CMP A1-voir-B3  
 (Quant à) Petul, je ne l'ai pas vu.

En association avec *ja'* on utilise l'adverbe *xan* « plus, davantage » pour souligner un changement de topique dans une continuité discursive. *Ja'* + *xan* est fréquemment réduit dans le discours à *ja'an*, *jan* ou jusqu'à *an*<sup>29</sup>. Par exemple, en réaction à (63), quelqu'un peut demander :

- (64) *Ja'-Ø xan (> [an]) te Mikel =e, la =bal aw-il-Ø?*  
 FOC-B3 plus DET M. =DET CMP =INTERR A2-voir-B3  
 Et Mikel, est-ce que tu l'as vu ?

Un topique contrastif se marque avec *yan* « autre », introduisant un SN disloqué, ainsi qu'avec le (pro)nom relationnel *-tukel*, qui signifie par ailleurs « seul » :

- (65) *Te Petul =e, la jk-il-Ø ; yan te Mikel =e, ma chiknaj-Ø s-tukel.*  
 DET P. =DET CMP A1-voir-B3 autre DET M. =DET NEG apparaître-B3 A3-PRON  
 Petul, je l'ai vu ; par contre Mikel, il ne s'est pas montré.

S'il n'est pas nécessaire d'émphatiser le contraste, le seul pronom *-tukel* est suffisant ; observons les exemples suivants, où le commentaire entre crochets explicite la présupposition qu'implique le contraste :

- (66) *Te namey ma la jk-il-Ø s-tukel.*  
 DET autrefois NEG CMP A1-voir-B3 A3-PRON  
 Ce qui s'est passé il y a longtemps, (quant à) ça je ne l'ai pas vu [ce que j'ai vu c'est ce qui s'est passé plus récemment].
- (67) *Ma x-k-al-Ø s-tukel te s-pisil =e.*  
 NEG INC/MOD-A1-dire-B3 A3-PRON DET A3-tout =DET  
 Mais je ne dis pas que (c'est le cas de) tous [ce que je dis, c'est que c'est le cas de certains].

<sup>29</sup> De la même manière, *ja'* + *xan* en combinaison avec *ja'at* "toi" peut se réduire à *anat*: "et toi?".

- (68) Te kaxlan =e, may-uk-Ø =ix s-tukel.  
 DET ladin =DET NEG.∃-IRR-B3 =déjà A3-PRON  
 Des ladins, il n'y en a plus [ceux qui restent maintenant sont tous indigènes].

#### 6.4.2. Topiques de première et de deuxième personne

A la première et à la deuxième personnes, on utilise les formes pronominales formées sur *ja'* avec les suffixes absolutifs :

	sing.	plur.
1 <sup>a</sup>	<b>jo'on</b>	<b>jo'otik</b>
2 <sup>a</sup>	<b>ja'at</b>	<b>ja'ex</b>

Ces formes peuvent servir de pronoms focaux, de la même manière que *ja'* (voir 6.5.2). Mais à la différence de *ja'*, elles peuvent également servir de pronoms topicaux marqués disloqués, ainsi que de pronoms non-marqués après une préposition (cf. l'emploi des pronoms personnels dits « toniques » en français). Comme pronoms disloqués, elles fonctionnent syntaxiquement comme n'importe quel nom, et peuvent être précédées des marqueurs de topiques initiaux, comme *in*, et même *ja'* :

- (69) {In /ja'} te jo'on =e, ya x-bo-on =ix.  
 TOP FOC DET moi =DET INC INC-aller-A1 =déjà  
 Moi, je m'en vais.

Après une préposition (ou un nom relationnel équivalent), ces formes se réduisent à apporter l'information de personne :

- (70) Ya x-'at'ej-on sok ja'at.  
 INC INC-travailler-A1 avec toi  
 Je travaille avec toi.

Mais rappelons que les prédicats ne font jamais appel à ces formes comme topiques non-marqués, l'information de personne étant assurées par les affixes personnels.

Par ailleurs, les formes possédées du nom relationnel *-tukel* s'utilisent pour marquer des topiques contrastifs à la première et à la deuxième personnes :

- (71) Te    tajimal    ya    jk-al-tik-Ø            **j-tukel-tik**            le =to,  
       DET jeu        INC    A1-dire-PL1-B3    A1-PRON-PL1    LOC = PROX
- ixta'    xi'-Ø            le =a.  
*ixta'*    INC.dire-B3    LOC =DIST

Ce que *nous* nous appelons « *tajimal* (= « jeu » ), là-bas ils disent « *ixta'* » [commentaire sur la variation dialectale].

Ce dernier exemple est intéressant, car on y observe comment les mots *tajimal* et *ixta'* forment une paire particulière de topique/focus : *tajimal* est introduit comme topique, et *ixta'* lui répond comme focus. On remarque qu' ils partagent tous deux la conditions d'être en position préverbale d'emphase.

### 6.4.3. Topiques et définitude

Le déterminant *te* est un marqueur de définitude, mais également de topicalité. Définitude et topicalité correspondent à deux niveaux linguistiques différents, bien que très connectés : la définitude dépend en partie des propriétés sémantiques propres au nom déterminé, comme le degré d'individuation, tandis que la topicalité dépend seulement de l'état d'activation du référent dans le discours. Dans la majorité des cas, les topiques sont également définis ; mais il arrive qu'un nom qui ne remplit pas les conditions pour être marqué comme défini soit déterminé par *te* pour des raisons de topicalité. En 7.4.3, nous verrons comment dans une prédication existentielle le SN argument du prédicat *ay* est forcément interprété comme indéfini, par effet de la *restriction de définitude*, bien connue dans ce genre de contexte. Cependant, on voit que ce SN peut dans ce cas être déterminé par *te*, sans être interprété comme défini :

(72) a. Ay-Ø wakax ta makte'.

∃-B3 vache P enclos

Il y a des vaches (du bétail) dans l'enclos.

b. Ay-Ø **te** wakax ta makte'.

∃-B3 **DET** vache P enclos

Des vaches, il y en a dans l'enclos ; il y a effectivement des vaches dans l'enclos.

Le deuxième exemple diffère du premier seulement par la présence du déterminant *te* ; cependant, le contexte existentiel rend impossible une lecture définie de ce SN. Les deux traductions de cet exemples correspondent à deux interprétations possibles : d'une part, *te wakax* peut s'interpréter comme un topique indéfini, d'où « des vaches, ... ». D'autre part, la présence du déterminant *te* peut s'interpréter comme la frontière entre l'information focale et l'information topicale ; l'information focale étant réduite au seul prédicat *ay*, l'effet induit est de focalisation de l'assertion d'existence, d'où la traduction « il y a effectivement des vaches ... »<sup>30</sup>. L'idée que ce déterminant *te* marque le début du *domaine post-focal* est reprise en 6.7.

Voici un autre exemple du même phénomène :

(73) Tal-Ø =ix **te** ja'al =e.

venir-B3 =déjà DET pluie =DET

La pluie est arrivée (il a commencé à pleuvoir).

Comme il a été dit en 5.6.2, les noms atmosphériques, comme *ja'al* « pluie », apparaissent normalement sans déterminant. Dans cet exemple, le fait de déterminer ce nom par *te* laisse entendre que la « pluie » est un élément topical dans le contexte, par exemple parce qu'il avait été fait allusion à l'imminence de la pluie précédemment.

Un topique indéfini peut aussi être disloqué en position initiale : le marquage est le même que pour un topique défini, l'interprétation indéfinie venant du reste de la phrase, comme (68), répété ici.

- (74) **Te kaxlan =e,**      may-uk-∅ =ix      s-tukel.  
 DET ladin =DET      NEG.∃-IRR-B3 =déjà A3-PRON  
 Des ladins, il n'y en a plus [ceux qui restent maintenant sont tous indigènes].

Le tseltal semble être différent du tzotzil sur ce point : Haviland (1981 : 56) nous dit que dans cette langue les topiques indéfinis se marquent seulement avec le clitique =e, et non pas avec un des déterminants équivalents au *te* du tseltal :

- (75) **Ixim =e,**      oy-∅ ta kuveta.  
 maïs =DET,      ∃-B3 P bassine  
 Du maïs, il y en a dans la bassine.      [Haviland (1981 : 56)]

Ceci peut faire penser que le déterminant clitique =e pourrait être spécialement lié à la topicalité. En tseltal, il est possible d'avoir des topiques seulement marqués par ce clitique, mais il s'agit d'une variation propre au registre informel, sans rapport avec la définitude. A un registre plus soutenu, le déterminant *te* doit être présent :

- (76) **Jo'on =e,**      ma      j-mulan-∅.  
 moi =DET NEG A1-aimer-B3.  
 Moi, ça ne me plaît pas [registre informel].

Si la contribution sémantique respective de =e et *te* à la phrase n'a pas encore été déchiffrée, une contribution de =e est clairement syntaxique : ce clitique marque la fin du SN. Cela peut permettre de distinguer, quand un verbe suit un SN, si ce verbe appartient au SN, formant donc une proposition relative (i.), ou non (ii.) :

---

<sup>30</sup> En espagnol: *si hay vacas...*

(77) a. [<sub>SN</sub> Te kerem [ma' tal-∅ ] =e].  
 DET garçon NEG venir-B3 =DET  
 Le garçon qui n'est pas venu.

b. [<sub>SN</sub> Te kerem =e] ma' tal-∅.  
 DET garçon =DET NEG venir-B3  
 Le garçon n'est pas venu.

Un autre problème qu'il reste à expliquer est celui de l'omission fréquente du déterminant *te* dans le premier SN de deux SNs consécutifs. Pour illustrer ce point, nous répétons ici les exemples (46) et (43):

(78) Patil la y-ak'-b-otik [padre] [me biblia =to].  
 Après CMP A3-donner-APL-B1PL curé DEM:DIST bible =DEIC  
 Después le curé nous a donné cette bible.

(79) Ti'-ot-∅ y-u'un ts'i' te kerem =e.  
 mordre-PAS-B3 A3-NR chien DET garçon =DET  
 Le garçon a été mordu par le chien.

Les SNs en gras dans ces exemples sont définis, mais ne portent pas le déterminant *te*. En fait, il serait tout à fait grammatical de leur ajouter ce déterminant ; les exemples où deux SNs consécutifs ont chacun leur *te* respectif ne sont pas rares (voir par exemple : (45) et (47)). Il s'agit donc juste d'une tendance à l'omission. Cela a peut-être à voir avec la structure de l'information : on évite d'avoir consécutivement deux SNs marqués comme topicaux.

#### 6.4.4. Topiques internes ?

Aissen (1992) propose une distinction entre « topiques externes » et « topiques internes » dans son analyse de trois langues mayas : le tzotzil, le jacaltèque et le



tz'utujil. Les topiques externes sont les classiques topiques disloqués en position initiale de phrase, tandis que les topiques internes, qui existent selon cet auteur en tz'utujil, apparaissent aussi avant le prédicat, mais plus intégrés à la phrase. Les deux critères qui distingueraient un topique interne d'un topique externe sont les suivants : d'une part un topique interne n'implique pas de pause, il est plus intégré à la structure prosodique de la phrase, et d'autre part il peut apparaître en proposition subordonnée, à la différence d'un topique externe.

Dans le cas du tseltal, je n'ai pas pu étudier suffisamment la question de la prosodie, en raison de quoi je ne me prononce pas sur ce premier critère. Quant au second, on trouve en tseltal des topiques précédant le prédicat en proposition subordonnée, comme dans les exemples suivants :

(80) Ma j-k'an-tik-Ø =ix [ **te kaxlan** ] te ja'-Ø ya s-pas-Ø mantal =e.  
 NEG A1-vouloir-PL1-B3 =déjà DET ladin DET FOC-B3 INC A3-faire-B3 ordre =DET  
 Nous ne voulons plus que les ladins, ça soit eux qui commandent.

(81) Ya j-mulan-Ø [ **te j-lumal** ] te ya x-'utsub-Ø =e.  
 INC A1-aimer-B3 DET A1-pays DET INC INC-s'améliorer-B3 =DET  
 J'aime que mon pays progresse.

(82) Ya j-na'-Ø [ **te ja'at =e** ] te lek ya x-'at'ej-at =e.  
 INC A1-savoir-B3 DET toi =DET DET bien INC INC-travailler-B2 =DET  
 Je sais que toi tu travailles bien.

On peut noter deux caractéristiques importantes de ces « topiques internes » : ils apparaissent plus fréquemment que les autres topiques sans le déterminant clitique =e<sup>31</sup>, et ils apparaissent avant la proposition subordonnée, introduite par *te*, qui s'assimile ici à un subordonateur.

<sup>31</sup> La possibilité de la présence de ce clitique avec ce type de topiques invite à réviser l'analyse proposée par Aïssen (1992). Selon cet auteur, les topiques internes, tels qu'elle les décrit en tz'utujil, sont dans la position de spécificateur de la projection CP ; mais dans cette position, selon sa propre analyse, il leur serait impossible de porter un clitique comme =e (qu'elle analyse comme un clitique de fin de groupe prosodique).

La position qu'Aissen (1992) nomme de « topique interne » pourrait se reformuler comme les positions possibles de topique que Rizzi (1997) intègre dans son analyse de la « périphérie gauche » de la phrase : positions qui sont situées après (« en dessous », en termes d'arborescence) la position des éléments subordonateurs du type de l'anglais *that* ou des pronoms relatifs. Cet auteur montre qu'en italien il y a deux positions de topique : l'une avant la position focale, et l'autre juste après. En tseltal, comme on l'a vu, il est possible d'avoir deux éléments occupant respectivement la position topicale et focale dans la même phrase, mais l'élément focalisé doit obligatoirement précéder strictement le prédicat (cf. section suivante sur la focalisation) :

(83) Ya j-na'-Ø [ te ja'at =e ] te [ pata ] la a-lo'-Ø =e.

INC A1-savoir-B3 DET toi =DET DET goyave CMP A2-manger-B3 =DET  
TOP FOC

Je sais que toi c'est des goyaves que tu as mangées.

On remarque que l'élément qui joue le rôle de subordonateur dans cette phrase, le déterminant *te*, sépare le topique du focus. Si ce subordonateur est à assimiler au subordonateur *that* de l'anglais, alors le type de topique qu'on voit dans cet exemple n'est pas un « topique interne » tant au sens d'Aissen (1992) que de Rizzi (1997), mais ressemble plus à une adjonction à la proposition subordonnée entière. En d'autres termes, il n'est pas encore clair qu'il y ait une réelle différence structurelle entre topiques « internes » et « externes » en tseltal.

## 6.5. Focalisation

### 6.5.1. Ressources morphosyntaxiques

Selon Givón (1990 : 700), la focalité est une caractéristique scalaire : les SNs sont plus ou moins focaux, selon leur degré de prédictibilité dans tel contexte, c'est-à-dire s'ils sont attendus ou inattendus dans le discours. Ce degré détermine le caractère plus

ou moins marqué du focus, depuis le moins marqué, c'est-à-dire le moins surprenant ou moins informatif, jusqu'au focus marqué contrastif.

Les SNs focaux moins marqués apparaissent en tseltal en position post-prédicative et, comme on l'a vu, ils tendent à se placer plus près du prédicat que les SNs plus topicaux. Pour les SNs emphatiquement focaux, le tseltal possède deux ressources principales, qui peuvent se combiner entre elles :

- La position précédant le prédicat.

La position qui précède immédiatement le prédicat permet de focaliser divers types d'éléments, SNs et adverbes. Le SN focalisé fonctionne dans une certaine manière comme prédicat non-verbal, et certaines constructions focalisées consistent clairement de deux propositions, de manière similaires aux clivées. Ce type de focalisation s'accompagne d'une prosodie marquée qui souligne le SN focalisé.

- La particule (ou prédicat non-verbal) emphatique *ja'*.

*Ja'* se place toujours avant le verbe ; il ne permet de focaliser que les SNs spécifiques. Par conséquent, les SNs non-spécifiques ne disposent que de la position précédant le prédicat pour être focalisés.

Le schéma suivant illustre les constructions de focalisation pour les SNs spécifiques et non-spécifiques :

(84) Constructions de focalisation de SNs spécifiques et non-spécifiques :

	<u>SN non-spéc.</u>	<u>SN spéc.</u>
- marqué	V SN	V SN
		<i>ja'</i> V SN
	SN V	<i>ja'</i> SN V
+ marqué	SN [ <i>te</i> V =e ]	<i>ja'</i> SN [ <i>te</i> V =e ]



- (87) Tak'in ya s-k'an-Ø.  
 argent IMP A3-vouloir-B3  
 Il faut de l'argent (pour telle chose).

Ici, il n'est pas fait de contraste entre « de l'argent » et autre chose. Il y a juste emphase du poids de l'information, ce qui laisse entendre qu'il est question de quelque chose de trop cher.

Quant à la construction la plus marquée, où intervient le déterminant *te*, elle code généralement un focus contrastif, comme dans l'exemple suivant :

- (88) Ats'am te ya j-man-Ø =e.  
 sel DET INC A1-acheter-B3 =DET  
 C'est du sel que je vais acheter (et non autre chose).

On peut se demander au sujet de cette construction quel rôle joue le déterminant *te* (...=e). Une possibilité est de l'analyser comme marqueur de topique, de la même manière qu'on a vu qu'il le fait dans le cadre du SN. C'est-à-dire, il permet de mettre en relief davantage la focalisation du SN initial en marquant le reste de la phrase comme topicale/présumposée :

- (89) [ Ats'am ] [ *te* ya j-man-Ø =e ].  
 FOCUS PRESUPPOSITION

Mais par ailleurs, ce même déterminant semble aussi jouer un simple rôle de subordonateur dans d'autres contextes, comme dans les complétives et les relatives, sans connexion apparente avec la structure de l'information. La réponse pourrait justement venir d'une analyse qui montre comment le niveau sémantique ou de structure de l'information s'articule avec la structure syntaxique, le déterminant *te* étant connecté à ces deux niveaux.

Rappelons qu'on ne peut pas analyser le constituant introduit par *te* en (89) comme un type de relative libre<sup>32</sup> : cf. 5.7.2. On va voir en particulier en 6.6.2.1 des cas de propositions entières introduites par *te* (exemple (114) et (115)), avec comme effet une topicalisation de cette proposition, mais pas d'interprétation en relative libre.

Quant aux SNs spécifiques, la construction la plus fréquemment utilisée, tant pour les focalisations contrastives que non-contrastives, est celle où intervient *ja'*, sans déplacement du SN avant le prédicat : { *ja'* V SN }.

- (90) Te j-nich'n-ab =e, ja'-∅ s-wentain-ej-∅ jilel te jk-inam =e.  
 DET A1-fils-PL=DET FOC-B3 A3-prendre.en.charge-PF-B3 DIR:rester DET A1-femme =DET  
*ja'* V SN  
 Mes enfants, c'était ma femme qui s'en chargeait [et pas moi].

Les constructions où le SN est placé avant le prédicat se réservent pour les cas d'emphase très marquée :

- (91) **Ja'**-∅ te Petul te la jk-il-∅ =e, ma **ja'**-uk te Mikel =e.  
 FOC-B3 DET P. DET CMP A1-voir-B3 =DET NEG FOC-IRR DET M. =DET  
*ja'* SN *te* V =e  
 C'est Petul que j'ai vu, ce n'est pas Mikel.

On observe que la première partie de cette phrase présente la structure suivante :

Focalisation : *ja'* te N [*te* V =e]

Comparer cette partie initiale de (91) avec l'exemple (63), où il s'agit d'une topicalisation ; la structure dans cet exemple est de type :

Topicalisation : *ja'* te N =e V

<sup>32</sup> Cf. le problème d'analyse du constituant [*que...*] des clivées en français, comme dans : *c'est du sel [que je vais acheter]*, rappelant les constituants en [*ce que...*] : [*ce que je vais acheter*] (*c'est du sel*). En tseltal, le constituant [*te ya jmane*] de l'exemple (88) ne peut pas s'interpréter comme « ce que je vais acheter ».

On observe que ce qui oppose cette structure de topicalisation à celle de focalisation que l'on vient de mettre en valeur est d'une part l'absence du double déterminant *te ...=e* autour du complexe verbal, et d'autre part la présence du déterminant clitique *=e* sur le nom disloqué, absent dans le cas de la focalisation. Ces différences soulignent une différence structurelle de ces constructions : bien qu'il reste encore à analyser par exemple quelle position syntaxique occupe le déterminant clitique *=e*, il semble qu'il montre une plus grande distance et séparation de l'élément disloqué, ce qui est également perceptible dans la prosodie. Ce contraste ouvre des perspectives intéressantes pour l'étude de la structure de la phrase en tselal, laquelle sera continuée dans de futures recherches.

Revenons à présent à (91), et considérons la seconde partie de la phrase, où le contraste négatif est asserté : on voit que le SN *te Mikel=e* est précédé de la négation *ma* et du focalisateur *ja'*, qui prend le suffixe d'irréel *-uk*, caractéristique en général des prédicats non-verbaux niés. Une focalisation négative peut également s'opérer sur un SN post-verbal :

- (92) **Ma ja'-uk-Ø =ix s-pas-Ø-ik mantal te kaxlan =e.**  
 NEG FOC-IRR-B3 =déjà A3-faire-B3-PL ordre DET ladin =DET  
 NEG *ja'* +Suffixe V SN  
 Ce ne sont plus les ladins qui commandent.

Une focalisation sur un SN non-spécifique peut également être négative ; comme dans le cas d'une focalisation positive, ce type de noms doit être placé avant le prédicat :

- (93) **Ma ba ch'o la s-we'-Ø.**  
 NEG souris CMP A3-manger-B3  
 NEG SN V  
 Ce ne sont pas des souris qui l'ont mangé.

Pour revenir à *ja'*, on remarque que la focalisation peut s'effectuer sur un argument sous-entendu :

- (94) *Ja'*-Ø tal kolta-wan-uk-Ø.  
 FOC-B3 venir aider-APAS-IRR-B3  
 C'est ça qui a aidé.

Cette particule *ja'* mériterait beaucoup plus d'attention et de recherches spécifiques. Elle est présente dans de nombreuses langues mayas, avec des fonctions similaires à celles qu'on trouve en tseltal. Elle a reçu diverses analyses : Brody (1984) l'a appelé « cleft word » en tojolab'al ; Zavala (1992) : « actualisateur » (*q'anjob'al acatèque*) ; Craig (1977) : « particule dislocatrice » (*jacaltèque*), etc. Elle semble toujours liée au domaine pronominal/démonstratif, de la focalisation et de la prédication non-verbale. Il reste à faire une étude comparative qui permettrait de comprendre mieux cette intrigante particule<sup>33</sup>.

En tzotzil, tel que nous le décrit Haviland (1981), existe le même *ja'* qu'en tseltal, avec apparemment les mêmes usages. Cependant, en tzotzil le lien entre *ja'* et le domaine des SNs spécifiques ne semble pas être aussi fort qu'en tseltal (d'Oxchuc du moins). On observe effectivement des cas en tzotzil où *ja'* focalise des SN non-spécifiques :

<sup>33</sup> On peut mentionner que *ja'* a quelque chose à voir avec le pronom *yèhuatl* du nahuatl classique, tel que le décrit Launey (1979 : 43). Le parallèle peut s'illustrer avec les exemples suivants du nahuatl et du tseltal:

(ca) <i>yèhuatl</i>	cochi	in pilli	[ <i>ibid.</i> , p.44]
<i>ja'</i> -Ø	ya x-way-Ø	te alal =e	
FOC-B3	il.dort	l'enfant	

C'est l'enfant qui dort.

En effet, *ja'* comme *yèhuatl*, peut être assimilé à un pronom de troisième personne (cf. 6.5.2 : *ja'* avec les suffixes absolutifs correspondants donne les formes *jo'on* et *ja'at* pour la première et la deuxième personne). Par ailleurs, nous allons voir au chapitre suivant que *ja'* sert de support de la prédication nominale d'une manière qui rappelle la copule pronominale en hébreu ou en arabe.



- (95) **Ma'**-uk-∅            oy-∅ **vo'**    ta Jobel, **ja'**-∅    oy-∅ **bot**.  
 NEG.FOC-IRR-B3 ∃-B3 pluie P S.C. FOC-B3 ∃-B3 grêle.  
 NEG+**ja'**            ∃    SN                            **ja'**    ∃    SN

Ce n'est pas de la pluie qu'il y a à San Cristóbal, c'est de la grêle.

[Haviland (1981 : 86)]

Dans cet exemple, les deux SNs focalisés sont indéfinis non-spécifiques : *vo'* « pluie » et *bot* « grêle », moyennant la présence de la particule *ja'* (dans le premier cas s'opère une fusion entre la négation *mu* et *ja'* donnant *ma'*). En tseltal, ceci serait impossible, le domaine de *ja'* est clairement restreint au domaine des SNs spécifiques. La focalisation d'un SN spécifique requiert toujours la présence de *ja'*, tandis que celle d'un SN non-spécifique l'exclut toujours :

- (96) \*(**Ja'**-∅) Petul te    la    jk-il-∅ =e.  
 FOC-B3 P.    DET CMP A1-voir-B3 =DET  
 C'est Petul que j'ai vu.

- (97) \*(**Ja'**-∅) ats'am te    ya    j-man-∅ =e.  
 FOC-B3 sel    DET INC A1-acheter-B3 =DET  
 C'est du sel que je vais acheter.

Le critère semble bien être celui de la spécificité, et non pas la définitude, car on trouve certains indéfinis hauts en spécificité focalisés par *ja'*, comme dans l'exemple suivant :

- (98) **Ja'**-∅    la    x-ch'ay-∅    {j-}ch'ix    te    s-machit =e.  
 FOC-B3 CMP A3-perdre-B3 un-CLF:allongé DET A3-machette =DET  
 Il a perdu une de ses machettes (/c'est une de ses machettes qu'il a perdu).

### 6.5.2. Focalisation de la première et de la deuxième personne

Le même *ja'*, quand il prend les suffixes absolutifs correspondants, permet de focaliser la première et la deuxième personnes :

(99) Jo'-on te ya jk-ik'-at tel.  
 FOC-B1 DET INC A1-appeler-B2 DIR:venir  
 C'est moi qui t'appelle.

(100) Ja'-at a-wol-∅ winik.  
 FOC-B2 A2-diriger-B3 homme  
 C'est toi qui vas diriger les hommes.

Ceci est une des principales motivations pour considérer que *ja'* prend toujours un suffixe absolutif. C'est-à-dire que quand il ne prend pas un suffixe B1 ou B2, comme dans les exemples précédents, il porte le suffixe ∅ de troisième personne (B3), et ainsi ont été glosés les exemples jusqu'à maintenant. Cependant, on peut douter qu'il s'agisse de quelque chose de systématique, car dans certains cas *ja'* ne prend pas le suffixe B1 ou B2 qu'on attendrait.

il n'est parfois pas indispensable de mettre le suffixe absolutif sur *ja'*, si le contexte est explicite quant à la personne focalisée. Par exemple :

(101) Ma ja'-uk (-??) a-pas-∅ mantal,  
 NEG FOC-IRR A2-faire-B3 ordre  
 ja'-∅ ya s-pas-∅ mantal te dios =e.  
 FOC-B3 INC A3-faire-B3 ordre DET Dieu =DET  
 Ce n'est pas toi qui commandes, c'est Dieu qui commande.

On note bien que dans la proposition où la deuxième personne est focalisée, *ja'* ne porte pas le suffixe *-at* (« B2 ») attendu ; l'information de personne est apparemment récupérée du verbe qui suit. Dans de tels cas, le suffixe de personne semble être

optionnel (voir exemple suivant). Cependant, il est aussi possible d'analyser que, dans ce cas, ce qui est focalisé n'est pas la deuxième personne mais la proposition toute entière (voir la section suivante sur ce type de focalisation), dans quel cas on doit supposer un suffixe B3 sur *ja'*. Cet exemple signifierait alors quelque chose comme « c'est n'est pas (le cas) que tu commandes, ... ». Mais il reste que dans ce genre de phrases, la présence ou l'absence du suffixe absolutif ne semble pas altérer significativement le sens global, par exemple :

(102) *Ja'(-at) =bal la a-pas-Ø?*  
 FOC-B2 =INTERR CMP A2-faire-B3  
 Est-ce toi qui l'as fait ?

Il n'est pas clair pour moi quelle est la bonne manière de présenter ce phénomène : serait-ce qu'une focalisation de phrase peut être très similaire (indirectement) à une focalisation de première/deuxième personne, ou bien qu'une focalisation de première/deuxième personne ne se marque qu'optionnellement sur *ja'* ? Je laisse cette question ouverte.

## 6.6. Topicalisation et focalisation d'autres constituants

Les opérations de topicalisation et de focalisation ne s'appliquent pas qu'aux SNs. Nous allons voir ici comment ces opérations s'effectuent avec des constituants adverbiaux et des propositions entières.

### 6.6.1. Constituants adverbiaux et prépositionnels

Les deux exemples suivants illustrent la topicalisation et la focalisation d'un adverbe, *wojey* « hier » :

- (103) Te wojey =e, bo-on ta k'altik.  
 DET hier =DET aller-B1 P champ  
 Hier, je suis allé au champ.

- (104) Wojey (te) bo-on ta k'altik (=e).  
 hier DET aller-B1 P champ DET  
 C'est hier que je suis allé au champ.

On remarque que les mêmes procédés qu'avec les SNs sont employés ici : d'une part, le déterminant double *te...=e* pour topicaliser, en même temps qu'une dislocation en position initiale de phrase. Et d'autre part, la position avant le prédicat pour focaliser, éventuellement avec une séparation en deux propositions de la phrase moyennant le marquage *te...=e*, qui comme on l'a vu plus haut, peut s'interpréter comme marque d'un constituant topical et comme marque de subordination.

Dans d'autres cas, on observe que les constituants adverbiaux et prépositionnels peuvent être focalisés moyennant la particule *ja'*, comme ceux qui apparaissent entre crochets dans les exemples suivants : en (105), il s'agit d'un syntagme adverbial exprimant une cause, introduit par le nom relationnel *u'un* (cf. 3.3.4.3), et en (106), il s'agit d'un syntagme prépositionnel locatif, introduit par la préposition *ta*.

- (105) *Ja'-∅ ya x-lijk'-∅ s-jol-ik*  
 FOC-B3 INC INC-se.lever-B3 A3-cabeza-PL  
 [y-u'un te x-'och-∅-ik partido] ya jk-il-∅=e.  
 A3-NR DET INC-entrer-B3-PL parti INC A1-voir-B3 =DET

C'est parce qu'ils entrent dans les partis (politiques) qu'ils se fâchent (« que leurs têtes se lèvent »), selon moi.

- (106) *Ja'-∅ [ ta oxom ] ay-∅ te chenek'=e.*  
 FOC-B3 P marmite ∃-B3 DET haricot =DET  
 C'est dans la marmite que sont les haricots.

Une propriété importante des constituants prépositionnels en *ta* (locatifs ou instrumentaux) focalisés est qu'ils tendent fortement à perdre leur préposition :

- (107) Amak' =me la j-ch'et-Ø j-ba-tik.  
 cour =ANN CMP A1-réunir-B3 A1-REFL-PL1  
 (C'est) dans une cour (que) nous nous réunissons.

Dans cet exemple, l'élément locatif *amak'* « cour » ne porte pas la préposition *ta* qu'on attendrait en tant qu'expression d'une location. Quand le constituant adverbial est de type instrumental, pour compenser la disparition de la préposition *ta*, on ajoute à la phrase le clitique =*a* (~=*aa*), qui indique qu'une relation adverbiale intervient ; observer en (108) la même phrase avec et sans focalisation de l'instrumental :

- (108)a. La j-boj-Ø ta machit  
 CMP A1-couper-B3 P machette  
 Je l'ai coupé avec une machette.
- b. **Machit** la j-boj-Ø =**aa**.  
 machette CMP A1-couper-B3 =ADV  
 C'est avec une machette que je l'ai coupé.

Sans le clitique =*aa*, (94b) aurait le sens étrange de « c'est une machette que j'ai coupée ». La présence de ce clitique permet d'identifier la relation adverbiale qu'entretient le constituant focalisé avec le reste de la phrase. Considérer également les exemples suivants :

- (109) Ja'-Ø tal-Ø =aa.  
 FOC-B3 venir-B3 =ADV  
 C'est dans/avec celui-là qu'il est venu (par exemple, en parlant d'un véhicule).

- (110) *Bek ya x-we'-otik =aa?*  
 quoi INC INC-manger-B1PL =ADV  
 Avec quoi allons-nous manger ?

Pour terminer, remarquons que les constituants adverbiaux, surtout quand ils sont courts, s'accrochent très bien dans la position focale précédant le prédicat, comme dans les deux exemples qui suivent. Nous allons voir également au chapitre 7 le cas du localisateur *le*, qui peut influencer sur l'interprétation des phrases existentielles-locatives, moyennant une focalisation de la localisation (voir 7.4.2).

- (111) *Tulan la jk-a'-bey-Ø.*  
 dur CMP A1-donner-APL-B3  
 « Je lui ai donné dur » (j'y suis allé fort).

- (112) *Lek ya jk-il-Ø.*  
 bien INC A1-voir-B3  
 Je le vois bien (ça me paraît bien).

De cette même façon se construit la prédication secondaire<sup>34</sup> en tseltal : un prédicat qui établit une prédication secondaire sur un des arguments du prédicat principal, montrant éventuellement un degré de dépendance syntaxique (par exemple, sans accord sujet), se place dans cette même position précédant le prédicat, comme dans l'exemple suivant :

- (113) *Nakal jul j-ta-at.*  
 assis arriver A1-trouver-B2  
 Je t'ai trouvé assis.

Le prédicat statif (plus précisément : positionnel, cf. 3.3.5.3) *nakal* « assis » établit une prédication secondaire avec comme argument l'objet du verbe qui suit : « toi assis je t'ai trouvé ». Les prédicats secondaires se placent toujours dans la position de focalisation,

<sup>34</sup> Cf. Schultze-Berndt & Himmelmann (2004) sur ce thème.

ce qui s'explique par le fait qu'ils correspondent généralement à l'élément apportant le plus d'information dans la phrase, c'est-à-dire à la partie de la phrase la plus focale<sup>35</sup>.

## 6.6.2. Propositions

### 6.6.2.1. Topicalisation

Une proposition entière peut être topicalisée ou focalisée suivant les mêmes procédés que dans le cas des SNs ou des constituants adverbiaux. Observons d'abord le cas de la topicalisation :

(114)[ Te ya jk-il-Ø j-tukel =e ],

DET INC A1-voir-B3 A1-PRON =DET

ma s-k'an-Ø s-nop-Ø-ik te tseltal=e.

NEG A3-vouloir-B3 A3-apprendre-B3-PL DET tseltal =DET

Selon moi (à ce que je vois), ils ne veulent pas apprendre le tseltal.

Le constituant entre crochets n'est pas un SN ; plus précisément, ce n'est pas un type de relative libre comme « ce que je vois ». Pour former des relatives libres, le tseltal utilise toujours des pronoms interrogatifs-indéfinis (dans ce cas, ce serait : *te bi ya jkil jtukele* « ce que je vois », cf. 5.7.2). Ce constituant de (114) est plus proche d'une relative (complétive ?) topicalisée du type : « que je sache, ... » (voir également une variante de proposition topicalisée postposée dans l'exemple (105) : ... *ya jk-il-Ø =e*, que l'on a traduit aussi comme « selon moi »). L'exemple suivant illustre la même construction, avec cette fois une interprétation causale de la proposition topicalisée :

(115)[ Te ya a-jak'-Ø =e] ya j-chol-b-at.

DET INC A2-demander-B3 =DET INC A1-raconter-APL-B2

*Comme tu le demandes, je te le raconte.*

<sup>35</sup> Pour une étude détaillée de la prédication secondaire en tseltal, voir Polian & Sánchez Gómez (en

La topicalisation de propositions donne également lieu à la formation des protases conditionnelles et temporelles, qui sont aussi (presque toujours) introduites par le déterminant *te* :

- (116) **Te** me jul-at =e, la' il-a-w-on.  
 DET si/quand arriver-B2 =DET viens voir-IMP-LIG-B1  
 Quand tu arriveras, viens me voir.

### 6.6.2.2. Focalisation

La focalisation de propositions entières est très commune, et s'effectue également grâce à la particule *ja'*, éventuellement suivie du déterminant *te* (...=e). L'effet est une emphase de cette proposition, qui peut généralement se traduire par « c'est que... » (en espagnol : *es que* ...). Ce type de construction est fréquent comme réponse à une question, comme en (118).

- (117) Xi'-bil-Ø te anima j-mam =e,  
 craindre-PF.PAS-B3 DET défunt A1-grand.père =DET  
**ja'**-Ø te ya y-ak'-Ø chamel =e.  
 FOC-B3 DET INC A3-donner-B3 maladie =DET

Mon défunt grand-père était craint, c'est qu'il était sorcier (« il donnait des maladies »).

- (118) Bek a-le-Ø? → **Ja'**-Ø ya j-k'opon-Ø te tatik obispo =e.  
 quoi A2-chercher-B3 FOC-B3 INC A1-parler.à-B3 DET monsieur évêque =DET  
 Que cherches-tu? Je vais parler à monsieur l'évêque.



(119) Te me ya a-k'an-Ø ya aw-a'ay-Ø s-tojol  
 DET si INC A2-vouloir-B3 INC A2-entendre-B3 A3-NR

te banti bejk'aj-on =e, ja'-Ø te bejk'aj-on ta Nabil Lejlemchij.  
 DET où naître-B1 =DET FOC-B3 DET naître-B1 P N. L.

Si tu veux savoir où je suis né, je suis né à Nabil Lejlemchij.

## 6.7. Structure de la phrase et clitiques

### 6.7.1. Le problème

Je présente pour conclure ce chapitre un problème qu'il reste à résoudre, et qui pourrait se révéler de grande importance pour l'analyse de la phrase en tseltal. Il s'agit de la position de deux types de clitiques dans la phrase : les clitiques dits de « deuxième position » et certains clitiques que j'ai appelé de « position finale » en 3.6.2. Respectivement, ils marquent le début et la fin d'un certain constituant dans la phrase, dont il faut définir la nature.

Les clitiques de deuxième position, qui forment une famille de huit membres, ont été présentés en 3.6.1. Il s'agit d'enclitiques qui se placent après le premier élément indépendant du complexe verbal, ou bien après l'élément qui se trouve en position focale avant le prédicat, s'il y en a un :

(120) Ya =to x-'at'ej-on.  
 INC =encore INC-travailler-B1  
 Je vais encore (continuer à) travailler.

(121) Lek =to ya x-'at'ej-on.  
 bien =encore INC INC-travailler-B1  
 Je travaille encore bien

- (122) Chenek' =to =nix ya j-chon-Ø.  
 haricot =encore =même INC A1-vendre-B3  
 C'est toujours des haricots que je vends.

Mais ces clitiques n'apparaissent jamais avant cette position focale ; en particulier, ils ne se placent pas sur les subordinateurs, ou sur les éléments topicaux préposés. Ils signalent donc le début d'un certain constituant précis dans la phrase.

Les clitiques de position finale posent davantage de problèmes. Ils comprennent le déterminant clitique =e, qui appartient au domaine du SN ; mais nous allons nous intéresser ici surtout au clitique =a (~=aa<sup>36</sup>). En réalité, il s'agit de deux clitiques en un, qu'on peut considérer a priori comme homophoniques. D'une part, c'est un déictique distal, qui précise la deixis d'éléments locatifs et démonstratifs, et qui peut aussi prendre une valeur aspectuelle, renforçant le caractère achevé d'un événement (dans ce dernier sens, il s'associe souvent avec la particule discursive *bi*) :

- (123) a. Le x-bo-on =aa. b. Bajt'-Ø =ix =a bi.  
 LOC INC-aller-B1 =DIST aller-B3 =déjà =DIST PTD  
 Je vais là-bas. Il est parti (et il ne va pas revenir).

D'autre part, c'est un clitique qui signale un certain type de relation adverbiale dans la phrase ; voir également (109) y (110) dans ce chapitre :

- (124) May-uk-Ø bi ya j-pas-Ø =a te jk-at'el =e.  
 NEG.∃-IRR-B3 quoi INC A1-faire-B3 =ADV DET A1-travail =DET  
 Je n'ai pas avec quoi faire mon travail.

Dans cet exemple, le clitique =a nous signale qu'il faut interpréter le pronom indéfini *bi* « quoi » comme instrumental par rapport au verbe. L'interprétation adverbiale précise dépend du contexte, mais il s'agit le plus souvent d'un instrumental ou d'une relation de causalité.

Mais qu'il s'agisse du clitique =*a* distal ou adverbial, le comportement syntaxique qu'on observe est rigoureusement le même<sup>37</sup> : il se place toujours après le verbe, après les éventuels éléments adverbiaux postverbaux et surtout : après les SNs non déterminés par *te* (correspondant souvent, mais pas toujours, à des indéfinis) ; mais il apparaît toujours avant les SNs définis, ou plus précisément, toujours avant les SNs déterminés par *te*.

Les exemples suivants illustrent le constituant qui apparaît délimité par ces deux types de clitiques :

(125) [ Le =**nix** och-∅ beel =**aa** ].

LOC =même entrer-B3 DIR:aller =DIST

Là-même il est entré.

(126) [ Le =**nix** och-∅ beel ch'o =**aa** ].

LOC =même entrer-B3 DIR:aller souris =DIST

Là-même est entrée une souris.

(127) [ Le =**nix** och-∅ beel =**aa** ] te ch'o =e.

LOC =même entrer-B3 DIR:aller =DIST DET souris =DET

Là-même est entrée la souris.

(128) La jk-il-∅ te [le =**nix** och-∅ beel =**aa** ] te ch'o =e.

CMP A1-voir-B3 DET LOC =même entrer-B3 DIR:aller =DIST DET souris =DET

J'ai vu que là-même est entrée la souris.

Ce qu'il y a de remarquable dans le comportement syntaxique de =*a*, c'est que quand le déterminant *te* est présent dans le SN postverbal, =*a* se place juste avant ce déterminant, indépendamment du reste du constituant. Cela a comme conséquence que ce clitique

<sup>36</sup> L'allongement se produit surtout en position finale absolue de la phrase.

<sup>37</sup> Nous n'allons pas considérer ici une autre position que peut occuper ce clitique, qui est après certains constituants adverbiaux et prédicats secondaires, avant le prédicat principal. Cette position est apparemment indépendante de celle qui nous préoccupe ici.

peut apparaître au milieu d'un constituant syntaxique, entre la tête et son complément, comme dans les exemples suivants. Il est important de voir qu'il s'agit bien du même *=a* que précédemment.

- (129) Ma ba sujt'-Ø =ix tel [ ta y-il-el =a [ te s-na =e ] ].  
 NEG revenir-B3 =déjà DIR:venir P A3-voir-INF =DIST DET A3-maison =DET  
 Il n'est plus revenu pour voir sa maison.

- (130) Le =me ay-Ø [ sok =aa [ te y-al x-nich'an =e ] ].  
 LOC =ANN ∃-B3 avec =DIST DET A3-fils A3-fils<sup>38</sup> =DET  
 Il est là avec ses enfants.

- (131) K'o-em-Ø =ix [ cha'-ox-tul =aa [ te il-k'in-etik =e ] ].  
 arriver-PF-B3 =déjà deux-trois-CLF:humain =DIST DET voir-fête-PL =DET  
 Deux-trois participants à la fête étaient déjà arrivés.

- (132) Jich s-bal-ik-al te ya s-jeb-tilay-Ø  
 ainsi A3- cylindrique-PL-SUF DET INC A3-couper-PLUR-B3  
 [ s-kukub =a [ te s-na-ik =e ] ].  
 A3-mur =ADV DET A3-maison-PL =DET  
 Ils découpaient [les planches pour] les murs de leurs maisons dans des troncs  
 aussi gros et cylindriques que ça. [*pinka* 98]

En (129), *=a* fait irruption entre un verbe infinitif (équivalent à une nominalisation) et son complément ; en (130), il apparaît entre une préposition et son complément ; en (131), entre un quantifieur numéral et le nom quantifié ; et en (132), entre un nom possédé et son possesseur.

On pourrait proposer que le clitique *=a* fonctionne dans ces exemples comme un proclitique qui se joint au déterminant *te*, indépendamment du reste de la phrase ; on

<sup>38</sup> *al* correspond à « enfant d'une femme » et *nich'an* à « enfant d'un homme ».

expliquerait ainsi pourquoi il donne l'impression d'apparaître au milieu de divers syntagmes. Cependant, cette explication est difficile à maintenir, car =a apparaît sans problèmes en position finale absolue de phrase. De plus, dans tous ces exemples, le syntagme introduit par *te* peut être omis sans que cela affecte la grammaticalité :

- (133) Ma ba sujt'-Ø =ix      tel      ta y-il-el      =a.  
 NEG revenir-B3 =déjà DIR:venir P A3-voir-INF =DIST  
 Il n'est plus revenu pour le voir.

- (134) Le =me      ay-Ø      sok      =aa.  
 LOC =ANN ∃-B3      avec =DIST  
 Il est là avec lui (/eux).

- (135) K'o-em-Ø =ix      cha'-ox-tul      =aa.  
 arriver-PF-B3 =déjà deux-trois-CLF:humain =DIST  
 Deux-trois étaient déjà arrivés.

- (136) Jich s-bal-ik-al      te      ya s-jeb-tilay-Ø      s-kukub =a.  
 ainsi A3-cylindre-PL-SUF      DET INC A3-couper-PLUR-B3 A3-mur      =ADV  
 Ils découpaient [les planches pour] les murs dans des troncs aussi gros et  
 cylindriques que ça.

Il ne fait pas de doute que ce clitique est un enclitique, et non pas un proclitique. Il se place à la fin d'un *certain constituant* défini à un *certain niveau linguistique*, puisque son placement ne relève pas du hasard. Ce constituant inclut tous les éléments sauf ceux qui sont particulièrement topicaux, qui portent le déterminant *te*. L'exemple suivant montre comment les adverbes sont généralement inclus dans ce constituant :

- (137) Le      la      s-pas-Ø-ik      [s-na-ik]      [ox-eb      k'aal]      =a.  
 LOC CMP A3-faire-B3-PL      A3-maison-PL      trois-CLF      día      =DIST  
 C'est là qu'ils établirent leur maison durant trois jours.

### 6.7.2. Pistes d'analyse

Une proposition d'analyse est la suivante : ces clitiques délimitent ce qu'on appelle le « domaine focal » : les clitiques de deuxième position se placent après le premier élément de ce domaine, tandis que =*a* en marque la fin. J'entends le concept de *domaine focal* (en anglais : *focus domain*) comme le présente Lambrecht (1994), suivi par Van Vallin & LaPolla (1997) : « le constituant syntaxique dans lequel se situe le focus ».

C'est-à-dire que l'explication de ce phénomène pourrait venir de la structure de l'information : =*a* suit toujours l'information la plus focale, et précède l'éventuelle information topicale, marquée par le déterminant *te* : comme on l'a vu en 6.4.3 et en 6.5.1, *te* a une fonction claire comme marqueur de topique. Ainsi, la frontière entre domaine focal et domaine topical serait doublement marquée : par =*a* et par *te*.

Le problème est que le domaine focal ainsi délimité ne correspond en principe à aucun constituant syntaxique habituel, puisqu'il semble séparer les têtes de leurs compléments, comme en l'a vu avec les exemples de (129) à (132). Il faut rappeler qu'aussi bien Lambrecht (1994) que Van Vallin & LaPolla (1997) insistent sur le fait que le domaine focal correspond toujours à un constituant syntaxique comme par exemple à un syntagme nominal ou à un syntagme verbal : « the minimal information unit corresponds to the minimal phrasal category in syntax » (Vallin & LaPolla (1997 : 206)).

Il reste donc à déterminer si on peut faire correspondre la position de =*a* dans ces exemples problématiques avec la fin d'un syntagme d'un certain type. Ceci voudrait dire qu'il ne s'agit pas en réalité de têtes avec leurs compléments, mais que les constituants qui commencent par *te* dans ces exemples conformeraient en fait des syntagmes à part. Il peut s'agir par exemple d'un type d'adjonction à la phrase ; leur optionalité, que l'on a montré de (133) à (136), n'est pas contradictoire avec un tel statut de satellite syntaxique. Une analyse en ces termes rappelle l'analyse proposée pour les langues dites « non-configurationnelles » (Hale (1983), Jelinek (1984) et Baker (1991 et 1996)), selon laquelle les SNs lexicaux sont tous adjoints à la phrase, les positions

argumentales étant remplies par les pronoms affixés au prédicat, ou par des éléments *pro* coïncidiés avec ces affixes, au détail près que ceci serait le cas en tseltal seulement pour les SNs déterminés par *te*. Je laisse la solution à ce problème pour de futures recherches.